



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

AU GRAND JOUR

Réponses du secteur de
l'éducation à la violence
fondée sur l'orientation
sexuelle et l'identité ou
l'expression de genre

RAPPORT DE SYNTHÈSE



AU GRAND JOUR

Réponses du secteur de
l'éducation à la violence
fondée sur l'orientation
sexuelle et l'identité ou
l'expression de genre

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Publié en 2016 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2016



Oeuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les conditions d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Titre original : *Out in the open: Education sector responses to violence based on sexual orientation and gender identity/expression*
Publié en 2016 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.



L'illustration de couverture est tirée d'une série de timbres-poste émise par l'Administration postale des Nations Unies (APNU) dans le cadre de la campagne de l'ONU « Libres et égaux » menée par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Ces timbres conçus par le directeur artistique de l'APNU, Sergio Baradat, célèbrent la diversité des lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels.

© Sergio Baradat

Crédits photos :

- p. 17 : © UNESCO/Nikita
- p. 23 : © UNESCO/Julietta Mora
- p. 38 : © UNESCO/Diogo
- p. 43 & p. 51 : © UNESCO/Tomas Gunnarsson, Genusfotografen

Les photos de jeunes figurant dans le rapport ont été prises lors d'une série d'entretiens réalisés par l'IGLYO (International Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender & Queer Youth & Student Organization) qui maintient des liens de partenariat officiels avec l'UNESCO, auprès de laquelle elle bénéficie du statut consultatif. L'IGLYO est une organisation européenne de développement de la jeunesse s'employant à renforcer la confiance, les compétences et l'expérience des jeunes afin qu'ils prennent la tête des mouvements LGBTQI aux niveaux local, national et international.

p.49 : © M. Plus/S Chaited

Maquette : Aurélia Mazoyer

Impression : UNESCO

Imprimé en France

ED-2006/WS/12

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Remerciements	6
Acronymes	7
Glossaire	8
Résumé analytique	11
1. Introduction	16
1.1. Qu'est-ce que la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre en milieu scolaire ?	17
1.2. Quel est l'impact de la violence homophobe et transphobe à l'école ?	21
2. Situation de la violence homophobe et transphobe à l'école	26
2.1. Afrique	27
2.2. Amérique latine et Caraïbes	28
2.3. Amérique du Nord	30
2.4. Asie	31
2.5. Europe	32
2.6. Pacifique	34
3. La réponse du secteur de l'éducation	36
3.1. Pourquoi le secteur de l'éducation ?	36
3.2. Quels sont les grands principes sur lesquels doit se fonder la réponse du secteur de l'éducation face à la violence homophobe et transphobe ?	37
3.3. Qu'est-ce qu'une réponse globale du secteur de l'éducation ?	39
3.4. Comment le secteur de l'éducation répond-il à la violence homophobe et transphobe ?	42
4. Recommandations	54
5 Bibliographie	60

AVANT-PROPOS

Toutes les formes de discrimination et de violence à l'école vont à l'encontre du droit fondamental des enfants et des jeunes à une éducation de qualité, qu'aucun pays ne peut offrir de manière inclusive et équitable si les élèves sont victimes de discrimination ou de violences en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre réelles ou supposées.

En 2011, l'UNESCO a organisé la toute première consultation internationale du système des Nations Unies sur le harcèlement homophobe dans les établissements éducatifs, consciente que cette question complexe et sensible devait être abordée dans le cadre d'efforts plus larges visant à prévenir la violence en milieu scolaire et la violence fondée sur le genre, afin d'assurer à toutes et à tous une éducation de qualité.

Depuis, l'UNESCO a développé son action contre la violence fondée sur le genre en milieu scolaire, en s'attachant notamment à prévenir et combattre la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire, dans le cadre de son mandat concernant la promotion d'environnements d'apprentissages sûrs, inclusifs et accueillants pour tous et de sa contribution à la réalisation du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030.

À cette fin, et dans le cadre d'un programme de trois ans soutenu par le Royaume des Pays-Bas, Éducation et respect pour tous : prévenir et combattre le harcèlement homophobe et transphobe en milieu scolaire, l'UNESCO a notamment apporté son soutien aux efforts visant à améliorer la base de données factuelles, y compris l'étude mondiale sur la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire et sur les réponses du secteur de l'éducation sur laquelle s'appuie le présent rapport. Ces efforts ont contribué à une meilleure compréhension de la nature, de l'ampleur et des effets de la violence à l'école, ainsi que des liens entre la violence fondée sur le genre en milieu scolaire et la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, et aussi des éléments que devrait comporter une réponse globale du secteur de l'éducation.

Le présent rapport propose une synthèse des principales conclusions de l'étude mondiale. Il a pour objet de faire le point des données les plus récentes sur la nature, la prévalence et l'impact de la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre et sur les mesures qui sont prises aujourd'hui. Il vise aussi à offrir aux acteurs du secteur de l'éducation un cadre pour la planification et la mise en œuvre de réponses efficaces à la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, dans le contexte des efforts plus généraux pour prévenir et combattre la violence à l'école.



Qian Tang, Ph.D.
Sous-Directeur général pour l'éducation

REMERCIEMENTS

L'UNESCO souhaite remercier le Ministère néerlandais de l'éducation, de la culture et de la science et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) de leur généreux soutien financier à son action pour prévenir et combattre la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire, et notamment à l'étude et au rapport mondiaux sur l'ampleur du problème et sur les réponses du secteur de l'éducation sur lesquels repose la présente synthèse.

Nous sommes tout particulièrement reconnaissants à celles et ceux qui ont contribué au rapport principal de l'étude mondiale, parmi lesquels Piotr Pawlak Maciej et Claudia Moreno Uriza, qui ont étudié la littérature relative aux indicateurs de la violence à l'école, et les organisations Hivos et Gay and Lesbian Memory in Action (GALA), qui ont travaillé en partenariat avec l'UNESCO à une étude sur le genre, la diversité et la violence à l'école dans plusieurs pays de l'Afrique australe. L'UNESCO voudrait dire aussi sa gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont relu les avant-projets du rapport principal, notamment Sophie Aujean (ILGA Europe), Suki Beavers (PNUD), Eliza Byard (GLSEN, États-Unis), Esther Corona (Association mexicaine pour l'éducation sexuelle et World Association for Sexual Health), Julio Cezar Dantas (Todo Mejora, Chili), Peter Dankmeijer (GALE, Pays-Bas), Daouda Diouf (ENDA TM, Sénégal), Peter Gross (UNICEF), Tiffany Jones (New England University, Australie), Changu Mannathoko (UNICEF), Remmy Shawa (Sonke Gender Justice Network, Afrique du Sud) et nos collègues de l'Internationale de l'éducation.

L'élaboration du rapport principal et de la présente synthèse a été coordonnée par une équipe dirigée par Christophe Cornu, Spécialiste principal de programme, sous la supervision de Christopher Castle, Chef de la Section de la santé et de l'éducation, et sous la direction générale de Soo Hyang Choi, Directrice de la Division pour l'inclusion, la paix et le développement durable de l'UNESCO. Parmi les membres du personnel de l'UNESCO qui ont contribué à ce travail, il convient de citer Mary Guinn Delaney, Cara Delmas, Joanna Herat, Yongfeng Liu, Justine Sass et Tigran Yepoyan. L'UNESCO voudrait aussi remercier Bruno Selun et Jasna Magić (Kumquat Consult), qui ont aidé à la rédaction du texte initial des rapports.

ABRÉVIATIONS

ENDA TM	Environnement et développement du Tiers Monde
GALA	Gay and Lesbian Memory in Action
GLSEN	Gay, Lesbian and Straight Education Network (États-Unis)
HSH	Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes
IGLYO	International Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer Youth and Student Organisation
ILGA	International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association
LGB	Lesbiennes, gays et bisexuel(le)s
LGBT	Lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transsexuel(le)s
LGBTI	Lesbiennes, gays, bisexuel(le)s, transsexuel(le)s et intersexué-e-s
ODD	Objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

GLOSSAIRE

Les termes et concepts utilisés dans le présent rapport correspondent aux définitions généralement acceptées ainsi qu'aux travaux réalisés par l'UNESCO et ses partenaires sur la violence fondée sur le genre en milieu scolaire¹ et sont, dans toute la mesure du possible, conformes aux définitions de l'ONU.

Les termes et concepts courants utilisés dans ce rapport se définissent comme suit :

Adolescent :	Personne âgée de 10 à 19 ans, selon la définition de l'ONU.
Bisexuel(le) :	Personne attirée à la fois par les hommes et par les femmes. Certains hommes et certaines femmes ont adopté ce terme pour décrire leur identité.
Enfant :	Personne âgée de moins de 18 ans, selon la définition de l'ONU.
En questionnement :	Se dit d'une personne qui s'interroge sur son orientation sexuelle ou son identité de genre.
Expression de genre :	Manière dont une personne exprime elle-même son genre à l'égard du monde extérieur, par exemple par le nom qu'elle se donne, sa façon de se vêtir, de marcher, de parler et de communiquer, les rôles qu'elle joue dans la société et son comportement général.
Gay :	Terme se référant à une attraction sexuelle pour le même sexe, à des relations sexuelles avec des personnes de même sexe et, de manière générale, à une identité culturelle homosexuelle. Souvent utilisé pour désigner plus particulièrement les hommes éprouvant une attraction sexuelle pour d'autres hommes et capables d'avoir des relations intimes principalement avec des hommes.
Genre :	Désigne les attributs et choix sociaux liés au caractère masculin ou féminin et aux relations entre femmes et hommes ou filles et garçons, ou entre femmes ou entre hommes. Ces attributs, choix et relations sont des constructions sociales, acquises à la faveur des processus de socialisation.
Hétéronormativité :	Idée selon laquelle l'hétérosexualité est l'orientation sexuelle normale ou par défaut.
Homophobie :	Peur, malaise, intolérance ou haine à l'égard de l'homosexualité et des personnes sexuellement différentes.
Homosexuel(le)/ homosexualité :	Homosexuel(le) désigne une personne sexuellement attirée par des personnes du même sexe qu'elle.

¹ Principaux documents de référence de l'UNESCO : Réponses du secteur de l'éducation au harcèlement homophobe [1], Enseigner le respect pour tous : Guide de mise en oeuvre [2], et Global Guidance on Addressing School-Related Gender-Based Violence [3].

Identité de genre :	Désigne l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire.
Jeune :	Personne dont l'âge est compris entre 10 et 24 ans, selon la définition de l'ONU.
Jeune homme/jeune femme :	Personne dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans, selon la définition de l'ONU.
Lesbienne :	Femme qui se sent sexuellement attirée par d'autres femmes, et est capable d'avoir des relations intimes principalement avec des femmes.
LGBTI :	Acronyme de lesbiennes, gays, bisexuel(le)s, transgenres et intersexué(e)s. <i>Le présent rapport utilise ce sigle pour désigner l'ensemble des élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s, transgenres ou intersexué(e)s que vise la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire. Lorsque les données présentées n'incluent pas les élèves intersexué(e)s (I) ou transgenres (T), on a utilisé les acronymes tronqués LGBT ou LGB selon les groupes pour lesquels des données sont disponibles.</i>
HSH (Hommes ayant des rapports Sexuels avec des Hommes) :	Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes – qu'ils aient ou non également des rapports sexuels avec des femmes, ou que leur identité personnelle ou sociale soit celle d'un gay ou d'un bisexuel. L'expression s'applique aussi aux hommes qui se considèrent eux-mêmes comme hétérosexuels, tout en ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes.
(Personne) intersexuée :	Personne née avec des caractères sexuels (appareil génital, gonades et chromosomes) ne correspondant pas à la distinction binaire entre organisme masculin et organisme féminin. L'adjectif « intersexué » est un terme générique utilisé pour décrire un large éventail de variantes physiologiques naturelles. Dans certains cas, les traits intersexués sont apparents dès la naissance, dans d'autres ils ne le deviennent qu'à la puberté. Certaines variantes chromosomiques peuvent n'avoir aucune manifestation physique apparente. L'intersexuation se rapporte à des caractères biologiques, distincts de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre du sujet. Une personne intersexuée peut être hétérosexuel(le), gay, lesbienne ou bisexuel(le), et se considérer comme féminine, masculine, l'un et l'autre, ou ni l'un ni l'autre ² .
Non-conformité au genre :	Fait de ne se conformer à aucun des deux pôles des définitions binaires (masculin/féminin), ou d'exprimer son genre d'une manière qui diffère des normes communes. Il arrive que des personnes soient perçues par autrui comme non conformes en raison de leur expression de genre, sans qu'elles se perçoivent nécessairement elles-mêmes comme telles. L'expression de genre et la non-conformité au genre sont clairement liées aux perceptions individuelles et sociales de la masculinité et de la féminité.
Orientation sexuelle :	Capacité de chacun de ressentir une profonde attirance émotionnelle, affective et sexuelle envers des individus de genre différent ou de même genre, ou de plus d'un genre, et d'entretenir des relations intimes et sexuelles avec ces individus. Par exemple, les hommes gays

éprouvent une attirance sexuelle pour d'autres hommes et sont capables d'entretenir des relations intimes principalement avec des hommes. Les femmes lesbiennes éprouvent une attirance sexuelle pour d'autres femmes et sont capables d'entretenir des relations intimes principalement avec des femmes. Les personnes bisexuelles sont attirées aussi bien vers les hommes que vers les femmes.

Sexe : Catégorie utilisée pour classer les individus comme masculins, féminins ou intersexués à la naissance, sur des bases anatomiques et biologiques.

Transgenre : Se dit d'une personne dont l'identité de genre diffère de son sexe à la naissance. Les personnes transgenres peuvent effectuer une transition du genre masculin vers le genre féminin (identité et apparence féminines) ou du genre féminin vers le genre masculin (identité et apparence masculines). Elles peuvent être hétérosexuelles, homosexuelles ou bisexuelles.

Transphobie : La transphobie est la peur, le rejet ou l'aversion – souvent sous forme d'attitudes stigmatisantes ou de comportements discriminatoires – des personnes transgenres, y compris des transsexuels et des travestis.

Transsexuel(le) : Une personne transsexuelle est une personne qui suit ou a suivi un traitement (notamment chirurgical ou hormonal) visant à conférer à son corps les caractères correspondant au genre ayant sa préférence.

Travesti(e) : Personne qui porte régulièrement, mais non en permanence, des vêtements généralement associés à un autre genre que celui qui lui a été attribué à la naissance.

Variance de genre : Expressions du genre ne correspondant pas à celui que prévoit le sexe assigné à la naissance, caractéristiques notamment des personnes qui se considèrent comme transgenres, transsexuel(le)s, « queers » ou intersexué(e)s.

Violence homophobe et transphobe en milieu scolaire : Forme de violence en milieu scolaire qui est fondée sur le genre et a son origine dans la peur, le malaise, l'intolérance ou la haine à l'égard :

- de l'homosexualité et des personnes sexuellement différentes (**homophobie**), et
- des personnes transgenres ou autres perçues comme transgressant les normes de genre (**transphobie**).

Cette violence vise des élèves en fonction de leur orientation sexuelle ou identité ou expression de genre réelle ou supposée. Elle prend pour cibles les lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et personnes transgenres dont l'identité ou l'expression de genre ne correspond pas aux normes binaires en matière de genre. Il est possible que des élèves intersexués soient aussi victimes de cette violence, mais on ne dispose pas actuellement de données scientifiques suffisantes à ce sujet. La violence homophobe et transphobe peut se traduire par des violences physiques, des violences psychologiques, y compris des agressions verbales et des abus émotionnels, des violences sexuelles, y compris le viol, la contrainte et l'intimidation, et le harcèlement, y compris le harcèlement en ligne.

L'expression « violence homophobe et transphobe en milieu scolaire » est utilisée dans le présent rapport pour désigner tous types de violence en milieu scolaire fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité ou l'expression de genre, dont le harcèlement. Lorsque les recherches ont porté sur des formes particulières de violence – comme le harcèlement – cela est précisé.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La violence à l'école et dans d'autres contextes éducatifs est un problème qui s'observe partout dans le monde. Les élèves perçus comme non conformes aux normes prédominantes en matière de sexe et de genre, notamment les élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s ou transgenres (LGBT), sont particulièrement vulnérables. La violence fondée sur l'orientation sexuelle et sur l'identité ou l'expression de genre, également appelée violence homophobe et transphobe, est une forme de violence en milieu scolaire fondée sur le genre. Elle inclut les violences physiques, sexuelles et psychologiques et le harcèlement, et comme d'autres formes de violence en milieu scolaire, peut se manifester en salle de classe, dans la cour de récréation, les toilettes et les vestiaires, lors des trajets entre le domicile et l'école et en ligne. Le présent rapport présente une synthèse des conclusions d'une étude mondiale commanditée par l'UNESCO sur la violence homophobe et transphobe à l'école et sur les réponses du secteur de l'éducation.

AMPLEUR DU PROBLÈME

Une part importante des élèves LGBT sont victimes de violence homophobe et transphobe à l'école. C'est ce qui ressort de toutes les données concernant l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Europe et le Pacifique, les pourcentages d'élèves touchés variant de 16 % au Népal à 85 % aux États-Unis. Les élèves LGBT sont aussi plus exposés à cette violence à l'école que chez eux ou au sein de la collectivité.

Les élèves LGBT font état d'une plus forte prévalence de la violence à l'école que leurs pairs n'appartenant pas à ce groupe. En Nouvelle-Zélande, par exemple, les élèves lesbiennes, gays et bisexuels étaient trois fois plus exposés au harcèlement que leurs pairs hétérosexuels, et en Norvège, 15 à 48 % de ces élèves disaient avoir été harcelés, contre 7 % des élèves hétérosexuels.

Les élèves qui, sans être LGBT, sont néanmoins perçus comme non conformes aux normes de genre sont également pris pour cibles. En Thaïlande, par exemple, 24 % des élèves hétérosexuels avaient été confrontés à la violence en raison d'une expression de genre perçue comme non conforme aux normes de genre, et au Canada, 33 % des élèves de sexe masculin avaient subi des violences verbales liées à leur orientation sexuelle réelle ou supposée, y compris ceux qui ne se considéraient pas comme gays ou bisexuels.

La violence homophobe et transphobe en milieu scolaire a des effets négatifs sur l'éducation, les perspectives d'emploi et le bien-être des élèves. Les élèves pris pour cibles sont plus nombreux à ressentir un sentiment d'insécurité à l'école, à manquer des cours ou à abandonner leurs études. C'est ainsi qu'aux États-Unis, 70 % des élèves LGBT se sentent menacés à l'école, qu'en Thaïlande, 31 % des élèves moqués ou harcelés en raison de leur appartenance réelle ou supposée à la communauté LGBT ont déclaré avoir manqué l'école au cours du mois précédent et, qu'en Argentine, 45 % des élèves transgenres ont quitté l'école. Les élèves victimes de violence homophobe et transphobe risquent en conséquence d'avoir des résultats scolaires inférieurs à ceux de leurs camarades. C'est ce qui ressortait des déclarations des élèves LGBT en Australie, en Chine, au Danemark, en Italie, en Pologne et au Salvador. La violence homophobe et transphobe a aussi des effets préjudiciables sur la santé mentale. Elle

entraîne notamment des risques accrus d'anxiété, de peur, de stress, de solitude, de perte de confiance, de faible estime de soi, d'automutilation, de dépression et de suicide, qui ont aussi des répercussions négatives sur l'apprentissage.

RÉPONSE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le secteur de l'éducation a la responsabilité d'assurer à tous les élèves des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs. Combattre la violence homophobe et transphobe dans les écoles est une condition essentielle pour rendre l'apprentissage efficace, tenir les engagements en faveur des droits de l'homme, notamment le droit à l'éducation et les droits de l'enfant, et réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 4 – « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Pour être efficaces, les réponses du secteur de l'éducation face à la violence homophobe et transphobe nécessitent une approche globale. Une telle approche comprend l'ensemble des éléments suivants : des politiques efficaces, des programmes scolaires et des matériels pédagogiques pertinents, une formation et un encadrement du personnel, un soutien aux élèves et aux familles, des partenariats stratégiques et en matière d'information et des mécanismes de suivi et d'évaluation. En outre, elle doit viser à la fois à prévenir la violence et à la combattre, associer toutes les parties concernées et être mise en œuvre aux niveaux national et sous-national.

Peu de pays ont mis en place tous les éléments d'une réponse globale du secteur de l'éducation. Très rares sont ceux dont les politiques d'éducation prévoient de lutter contre la violence homophobe et transphobe ou de traiter de l'orientation sexuelle et de l'identité ou de l'expression de genre dans les programmes scolaires ou les matériels pédagogiques. Dans la plupart des pays, le personnel n'est ni formé ni encadré pour aborder ces questions et faire face à la violence homophobe et transphobe. Même si de nombreux pays apportent une aide aux élèves victimes de cette violence, les services offerts sont souvent mal équipés pour apporter une vraie réponse. Des partenariats avec des organisations de la société civile sachant comment prévenir et combattre la violence homophobe et transphobe peuvent accroître l'efficacité de la réponse. Peu de pays collectent des données sur la prévalence ou l'impact de ce type de violence, ce qui contribue à la relative méconnaissance du problème et au manque d'éléments factuels indispensables pour planifier des mesures efficaces. Trois pays seulement ont procédé à des évaluations à grande échelle de programmes visant à prévenir et combattre la violence homophobe et transphobe dans les écoles.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Se basant sur les résultats de l'étude mondiale, il est recommandé que le secteur de l'éducation prenne les mesures suivantes pour promouvoir une réponse efficace face à la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire :

1. Suivre systématiquement l'évolution de la prévalence de la violence en milieu scolaire, y compris la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre.
2. Mettre en place des politiques globales à l'échelle nationale et dans les établissements afin de prévenir et combattre la violence en milieu scolaire, y compris la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre.
3. S'assurer du caractère inclusif des programmes scolaires et des matériels pédagogiques.
4. Assurer la formation et l'encadrement des enseignants et autres membres du personnel éducatif et scolaire afin qu'ils puissent prévenir et combattre la violence en milieu scolaire, y compris la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre.

5. Faire en sorte que les écoles offrent un environnement sûr et inclusif et apportent leur soutien aux élèves victimes de la violence, y compris la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, ainsi qu'à leurs familles.
6. Assurer l'accès à des informations exactes et exemptes de jugements sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre au moyen de campagnes d'information et de partenariats avec la société civile et l'ensemble de la communauté scolaire.
7. Évaluer l'efficacité, l'efficacit  et l'impact des r ponses du secteur de l' ducation face   la violence, y compris la violence fond e sur l'orientation sexuelle et l'identit  ou l'expression de genre.

1. INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

Les écoles et autres établissements d'enseignement³ doivent être des lieux sûrs où les enfants et les jeunes peuvent s'instruire et s'épanouir à l'abri de menaces ou de violences. Mais les données disponibles montrent que la violence en milieu scolaire est un phénomène qui frappe partout dans le monde. Les données collectées auprès de 106 pays lors d'une enquête mondiale sur la santé des écoliers (Global School-based Student Health Survey) et d'une enquête transnationale sur les comportements sanitaires des enfants d'âge scolaire (Health Behaviour in School-aged Children cross-national survey) montrent par exemple qu'entre 7 et 74 % des élèves âgés de 13 à 15 ans avaient été récemment victimes de harcèlement à l'école ou à ses abords [5, pp. 120–121]. Certains enfants et jeunes sont plus exposés à la violence en milieu scolaire que d'autres. Le Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants rendu public par les Nations Unies en 2006 indique que la violence touche particulièrement les élèves perçus comme ne se conformant pas aux normes qui prévalent en matière de sexe et de genre [6].

Dans le cadre de son action pour prévenir et combattre la violence dans les écoles, l'UNESCO a commandé une étude mondiale détaillée sur la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre dans les écoles et autres établissements d'enseignement et sur les réponses du secteur de l'éducation.

Le présent rapport a pour objet de présenter la première synthèse mondiale jamais réalisée des données relatives à la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre en milieu scolaire, et aux réponses déjà apportées par le secteur de l'éducation dans toutes les régions du monde, y compris les lacunes relevées dans ces réponses. Il a été conçu comme un outil de sensibilisation et de programmation sur la base d'éléments factuels à l'intention des responsables des politiques de l'éducation, notamment les ministères de l'éducation et les autres autorités éducatives, des acteurs de l'éducation en général, et de toutes les parties qui s'occupent du bien-être et de la protection des enfants et des jeunes.

Comment ce rapport a-t-il été élaboré ?

Ce rapport s'appuie sur un vaste examen de la littérature, attentif aux données scientifiques disponibles, des entretiens avec 53 informateurs clés, un questionnaire de collecte de données ad hoc, rempli par des informateurs clés de 12 pays, deux consultations régionales, organisées l'une en Asie et dans le Pacifique et l'autre en Amérique latine et aux Caraïbes, et une étude menée dans cinq pays de l'Afrique australe. Des données sur la violence à l'école y compris la violence fondée sur le genre, et la violence homophobe et transphobe en particulier, ont été collectées dans 94 pays et territoires et ont été analysées aux fins du présent rapport.

Les recherches menées en vue du rapport souffrent de certaines limitations. On a privilégié les sources disponibles en anglais, en français et en espagnol, sans avoir d'accès direct aux documents rédigés dans d'autres langues (pour lesquels on a fait appel au concours volontaire d'informateurs clés). Cela s'est révélé particulièrement problématique lorsqu'on a tenté d'accéder à des données concernant d'importantes évolutions dans les pays nordiques.

3 Aux fins du présent rapport, le terme « école » désigne souvent tous les types d'établissements d'enseignement.



Régulièrement, on me dit que je n'ai pas le droit de vivre.

Nikita, 18 ans, Russie, transsexuel.

L'étude n'a également tenu compte que des travaux publiquement accessibles en ligne ou communiqués par des informateurs clés. Elle n'a pas pris en considération ceux qui étaient uniquement disponibles sous forme imprimée ou moyennant paiement. Enfin, les enquêtes passées en revue lors des recherches diffèrent considérablement les unes des autres sur le plan de la conception, de la taille des échantillons et des méthodes de collecte des données. De ce fait, les ensembles de données présentés dans le rapport ne sont souvent pas directement comparables entre eux.

Comment ce rapport est-il structuré ?

Ce rapport récapitule les principales conclusions de l'étude mondiale et s'organise comme suit :

- La section 1 s'attache à définir la violence homophobe et transphobe, et en décrit l'impact.
- La section 2 examine la prévalence de la violence homophobe et transphobe dans le monde.
- La section 3 analyse les réponses apportées à la violence homophobe et transphobe, en énumérant les principes et composantes d'une réponse globale du secteur de l'éducation, et en indiquant dans quelle mesure les pays mettent en œuvre ces composantes.
- La section 4 contient des recommandations et préconise des mesures de nature à renforcer la réponse à la violence homophobe et transphobe dans les écoles et autres établissements d'enseignement.

1.1. Qu'est-ce que la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre en milieu scolaire ?

La violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre en milieu scolaire est une forme de violence prenant pour cibles des élèves⁴ qui sont lesbiennes, gays, bisexuelles ou transsexuelles (LGBT) ou sont perçus comme tel, ou dont l'expression de genre ne correspond pas aux normes binaires en matière de genre (masculin/féminin), par exemple les garçons perçus comme « efféminés » ou les filles perçues comme « masculines ».

Les élèves intersexués (I) peuvent aussi être soumis à cette violence, mais les données scientifiques actuellement disponibles ne sont pas suffisantes sur cette question.

⁴ Le terme « élèves » est utilisé dans le rapport pour désigner l'ensemble des apprenants en milieu scolaire. Lorsque les recherches n'ont porté que sur certaines catégories particulières à l'intérieur de cet ensemble – comme les « enfants » ou les « jeunes » – cela est précisé.

Dans une étude réalisée en 2008 au **Canada** sur des élèves entre 14 et 17 ans (en classes de neuvième, dixième et onzième années), 33 % des élèves de sexe masculin déclaraient avoir subi un harcèlement lié à leur orientation sexuelle et identité de genre réelles ou supposées, **y compris certains qui ne se considéraient pas comme gays ou bisexuels** [7].

Une étude réalisée en 2014 en **Thaïlande** a constaté que 24 % des **élèves hétérosexuels** étaient victimes de violences en raison d'une expression de genre perçue comme non conforme aux normes en la matière [8].

Les élèves LGBT font tous état d'une prévalence plus élevée de la violence par rapport à leurs pairs non-LGBT. Ceux qui ne sont pas conformes aux normes « masculines » – c'est-à-dire les élèves de sexe masculin qui sont gays ou bisexuels, et les élèves transgenres en transition du genre masculin au genre féminin - **semblent plus exposés à la violence** (voir la figure 1).

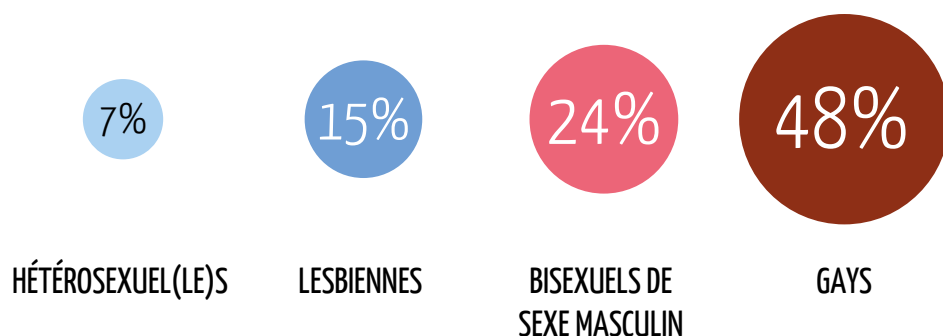
Dans une enquête réalisée en **Belgique** en 2013, 56 % des jeunes LGBT interrogés faisaient état d'au moins une expérience de violence homophobe ou transphobe ou de discrimination à l'école, avec les élèves de sexe masculin transgenres (en transition du genre masculin au genre féminin) ou gays ayant été confrontés à des niveaux de violence plus élevés [9].

Les données collectées **en Norvège** en 2015 montrent qu'entre 15 et 48 % des élèves lesbiennes, gays et bisexuel(le)s ont été harcelé(e)s, contre 7 % des élèves hétérosexuel(les). L'ampleur du harcèlement dépend de l'orientation sexuelle des élèves, 15 % des élèves lesbiennes, 24 % des élèves de sexe masculin bisexuels et 48 % des élèves de sexe masculin gays, respectivement, disant avoir été harcelés [10].

Une étude réalisée en **Nouvelle-Zélande** en 2014 montre que le risque d'être harcelé est trois fois plus élevé pour les élèves lesbiennes, gays et bisexuel(le)s que pour leurs pairs hétérosexuels, et cinq fois plus élevé pour les élèves transgenres que pour les autres élèves [11].

Dans le présent rapport, la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre est souvent dénommée violence homophobe et transphobe parce qu'elle a pour origine des sentiments de peur, de malaise, d'intolérance ou de haine à l'égard de l'homosexualité ou de la diversité sexuelle des personnes prises pour cibles – lesbiennes, gays et bisexuel(le)s (homophobie), et personnes transgenres (transphobie).

FIGURE 1 PRÉVALENCE DU HARCÈLEMENT SIGNALÉ PAR LES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTES ORIENTATIONS SEXUELLES



Source: E. Roland & G. Auestad, 2009[10]

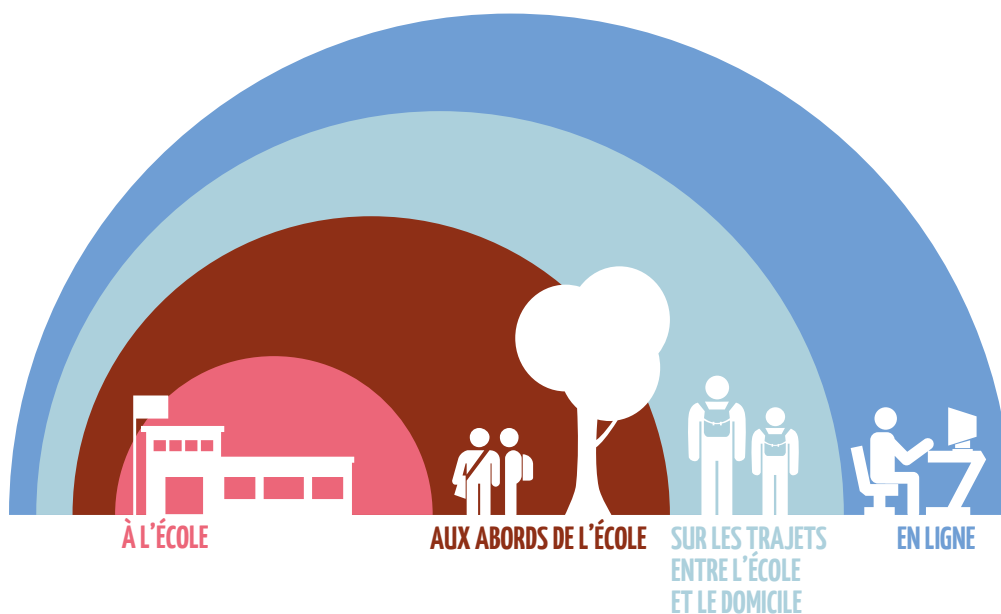
La violence homophobe et transphobe en milieu scolaire est une forme de violence à l'école fondée sur le genre, puisqu'elle a manifestement son origine dans les normes et les stéréotypes existants en matière de genre (voir la figure 2).

FIGURE 2 LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE :
LA VIOLENCE HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES EST UNE FORME DE VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE



Comme les autres formes de violence scolaire, la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire peut se manifester en classe, dans la cour de récréation, les toilettes et les vestiaires, aux abords des établissements, sur les trajets entre l'école et le domicile, ainsi qu'en ligne (voir la figure 3).

FIGURE 3 PAS SEULEMENT À L'ÉCOLE :
LA VIOLENCE HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES EN MILIEU SCOLAIRE PEUT SE MANIFESTER DANS D'AUTRES LIEUX AUSSI

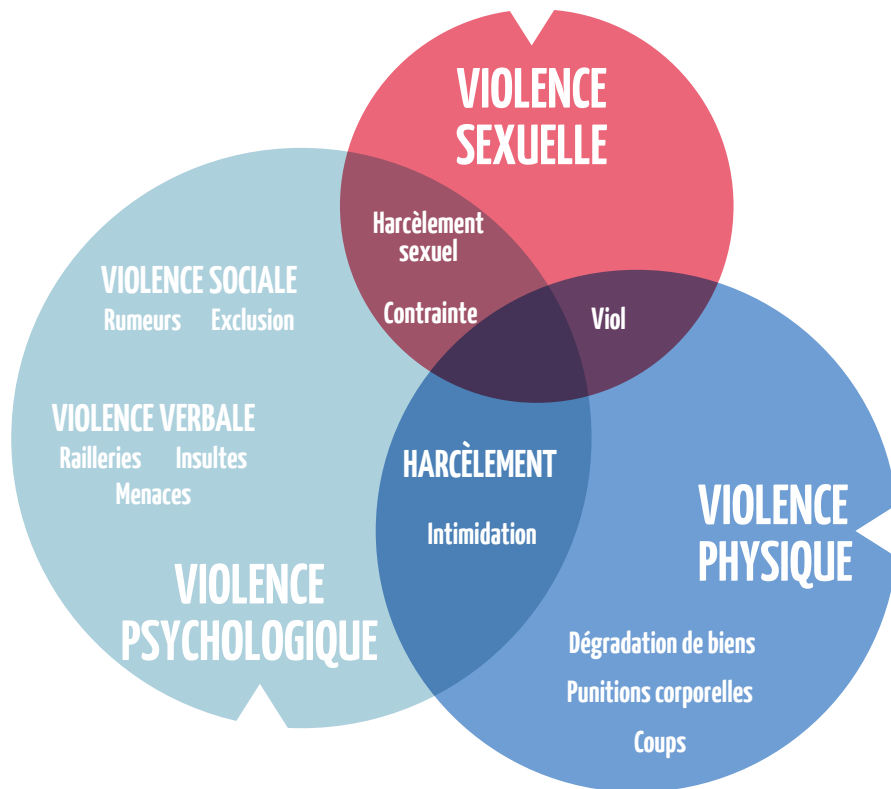


La violence homophobe et transphobe scolaire comprend (voir la figure 4) :

- les violences physiques
- les violences psychologiques, y compris les agressions verbales et les abus émotionnels
- les violences sexuelles, y compris le viol, la contrainte et le harcèlement sexuel
- le harcèlement, y compris le harcèlement en ligne.

FIGURE 4

PAS SEULEMENT LE HARCÈLEMENT : LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE A PLUSIEURS VISAGES



Le harcèlement en ligne est une forme de harcèlement psychologique qui comprend les menaces, critiques ou remarques ou images blessantes envoyées de manière répétée au moyen d'outils ou plates-formes informatiques, tels que téléphones mobiles, courriels et médias sociaux, y compris forums de discussion et sites de mise en réseau.

Même si les données disponibles concernent le harcèlement, les élèves LGBTI peuvent être la cible d'autres formes de violence, y compris la violence sexuelle.

Outre ces manifestations ouvertes de violence, que l'on peut qualifier également de violence « explicite », le secteur de l'éducation tout entier peut générer une violence homophobe et transphobe « implicite », dite aussi « symbolique » ou « institutionnelle », sous la forme de politiques d'éducation et de directives renforçant ou consacrant, délibérément ou non, les stéréotypes relatifs à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, à travers notamment des programmes scolaires et des matériels pédagogiques. Cette violence peut avoir pour effet d'exclure les élèves LGBTI, par exemple, du fait de politiques propres aux établissements qui dénie aux élèves le droit de choisir leur identité de genre, au travers de mesures réglementaires telles que l'imposition d'uniformes ou de coupes de cheveux particuliers correspondant à tel ou tel genre.

La violence homophobe et transphobe implicite au sein du secteur de l'éducation nourrit d'autres formes de violence exercées à l'encontre des élèves LGBTI par leurs pairs ou les enseignants et les autres catégories de personnel scolaire, y compris le harcèlement, dès lors que l'homophobie et la transphobie sont perçues comme institutionnellement « normales » et sont légitimées par le système éducatif.

La violence homophobe et transphobe peut viser aussi les enseignants et autres membres du personnel scolaire qui sont lesbiennes, gays, bisexuel(le)s, transgenres ou intersexué(e)s (LGBTI). Le présent rapport traite toutefois de la violence subie par les élèves.

1.2. Quel est l'impact de la violence homophobe et transphobe scolaire ?

La violence homophobe et transphobe a un impact significatif sur les études et les perspectives d'emploi des élèves, ainsi que sur leur santé et leur bien-être. Elle affecte les élèves qui en sont les cibles, ainsi que ceux qui en sont les auteurs ou les témoins.

1.2.1. Impact sur les études et l'emploi

La violence homophobe et transphobe à l'école et à ses abords compromet l'accès à l'éducation et la réussite dans les études.

LES ÉLÈVES LGBT QUI FONT LEURS ÉTUDES DANS UN ENVIRONNEMENT HOSTILE ET SONT VICTIMES DE VIOLENCES

sont plus nombreux à :

- **NE PAS SE SENTIR EN SÉCURITÉ À L'ÉCOLE.** Une étude réalisée en 2014 aux **États-Unis** a conclu que 70 % des élèves LGBT ne se sentaient pas en sécurité à l'école [12].
- **ÉVITER DE PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SCOLAIRES.** Dans une enquête menée en 2013 dans des pays d'**Europe**, dont l'Irlande, l'Italie, le Danemark, la Croatie et la Pologne, 49 % des jeunes LGBT interrogés ont dit choisir parfois de ne pas répondre aux questions ou de ne pas participer aux discussions en classe [13].
- **MANQUER DES COURS OU CESSER D'ALLER À L'ÉCOLE.** Une autre étude réalisée en 2013 aux **États-Unis** a révélé que 30 % des élèves LGBT avaient manqué au moins une journée d'école au cours du mois précédent en raison d'un sentiment d'insécurité [14]. Dans une étude réalisée en 2014 par l'Université Mahidol en **Thaïlande**, 31,2 % des élèves victimes de railleries ou de harcèlement du fait d'être ou d'être perçus comme **LGBT** ont déclaré une absence non autorisée au cours du mois précédent, contre 15,2 % des élèves qui n'avaient pas subi de harcèlement [15].
- **ABANDONNER L'ÉCOLE.** En **Argentine**, une étude réalisée en 2007 a montré que 45 % des élèves transgenres avaient abandonné l'école à cause du harcèlement transphobe exercé par leurs pairs ou parce qu'ils avaient été exclus par les autorités scolaires [1].
- **OBTENIR DES RÉSULTATS SCOLAIRES PLUS FAIBLES QUE CEUX DE LEURS PAIRS.** Lors d'une enquête en ligne réalisée en **Chine** en 2012, 59 % des répondants LGBT ont déclaré que le harcèlement avait eu des conséquences négatives sur leurs résultats scolaires [8]. Dans une vaste enquête menée de 2009 à 2014 en **Angleterre**, 37 % des jeunes LGBT âgés de 16 à 25 ans ont dit que leurs études à l'école avaient été affectées négativement du fait de discrimination par crainte de discrimination, avec pour résultat des notes plus faibles [16]. Au **Salvador**, seulement 36% des 100 femmes transgenres interrogées aux fins d'une étude menée en 2012-2013 avaient obtenu leur certificat de fin d'études secondaires [17]. Des données collectées en **Australie** en 2013 ont mis en évidence une forte corrélation entre la victimisation et le manque de concentration en classe, des notes plus faibles, et des absences chez les jeunes transgenres [18], [19]. Dans une enquête réalisée en 2013 en **Europe** [13], 50 % des élèves interrogés déclaraient avoir des difficultés à se concentrer, 37 % obtenir des notes plus faibles et 40 % estimer n'avoir pas acquis à l'école les compétences escomptées dans une mesure satisfaisante.



Je n'étais pas accepté et j'étais victime de discrimination à cause de mon orientation ... et j'étais harcelé. J'ai quitté l'école cette année. J'avais 13 ans (en classe de huitième année). J'ai dit à ma mère que mon seul souhait était d'abandonner l'école.

Un élève en Namibie [20]

Les élèves dont les résultats scolaires sont insuffisants ou qui quittent l'école prématurément ont moins de qualifications ce qui a des conséquences sur leurs perspectives d'emploi.

Une analyse de l'expérience de l'homophobie et de la transphobie menée en 2014 dans des économies émergentes a conclu à la possibilité d'une corrélation entre une telle expérience et des possibilités d'emploi moindres ou limitées [21].

La violence homophobe et transphobe à l'école crée aussi un climat de peur, d'anxiété et d'insécurité. Cela a un effet négatif sur l'apprentissage de tous les élèves, sapant leur confiance dans le personnel et l'établissement, de sorte qu'ils finissent par détester l'école ou s'y sentir étrangers [14], [22], [23]. Dans une enquête réalisée au **Canada** en 2009 [24], 58 % des élèves hétérosexuel(le)s ont fait part de leur désarroi face aux remarques homophobes entendues à l'école.



Nous savons que l'exclusion, le harcèlement et la violence ont des effets immédiats, durables et intergénérationnels. Ils ont notamment des répercussions sur la fréquentation de l'école, les performances et l'achèvement des études [...] et quant à ceux qui pensent que le harcèlement fondé sur l'orientation sexuelle et identité de genre n'affecte que les jeunes LGBTI, ils se trompent ! Il affecte le climat général au sein de l'école et de la communauté.

Gwang-Jo Kim, Directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique, Consultation Asie-Pacifique, 15 juin 2015, Bangkok

1.2.2. Impact sur la santé et le bien-être

La violence homophobe et transphobe est associée aussi à une santé physique et mentale moins bonne que la moyenne. Parmi les effets préjudiciables pour la santé mentale et psychologique des jeunes figurent **des risques accrus d'anxiété, de peur, de stress, de perte de confiance, de faible estime de soi, de solitude, d'automutilation, de dépression et de suicide.**

- L'étude réalisée en 2013 en **Thaïlande** [15] a noté que 22,6 % des élèves LGBT qui faisaient l'objet de railleries ou de harcèlement en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre réelle ou supposés se disaient déprimés, contre 6 % des élèves non exposés à ces brimades ou harcèlement.
- Des études menées en **Belgique** [25], aux **Pays-Bas** [26], en **Pologne** [27] et aux **États-Unis** [28], [29] suggèrent que les élèves et les jeunes LGBT sont de deux à cinq fois plus nombreux à envisager ou tenter de se suicider que leurs pairs hétérosexuels. L'étude de 2013 menée en **Thaïlande** a montré que 6,7 % des élèves LGBT qui subissaient des railleries ou du harcèlement en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre réelle ou supposée, déclaraient avoir tenté de se suicider au cours de l'année précédente, contre 1,2 % des élèves qui n'avaient pas fait l'objet de telles brimades [15]. Au **Mexique**, la première enquête nationale sur le harcèlement homophobe réalisée en 2012 a révélé qu'un(e) élève LGBT sur quatre avait pensé au suicide face au harcèlement subi à l'école [30].



L'une de mes anciennes camarades de classe avait fabriqué des tas de rumeurs... tous les jours je ne pensais qu'à la manière dont je pouvais mettre fin à mes jours. Une fois, j'ai tenté de sauter du haut d'un immeuble pour me suicider, mais on m'en a empêchée. J'étais très déprimée et je me suis mise à me taillader les doigts avec un couteau. Il me semblait que le monde entier m'était hostile et que personne ne voulait me venir en aide.

Une jeune femme lesbienne en Chine [8, p. 39]

Des études réalisées aux **États-Unis** ont montré que la violence homophobe et transphobe contribue à accroître **le risque pour les jeunes LGBT de se retrouver sans abri ou placés dans un foyer** [12], [31].

Certains éléments montrent aussi que les jeunes qui sont soumis à la violence homophobe et transphobe à l'école présentent des **risques accrus d'adopter des comportements dangereux pour la santé** [26], [32]. La violence sexuelle peut aboutir à une grossesse non désirée ou à des infections transmises sexuellement, y compris l'infection par le VIH [29], [33]–[35]. En outre, la violence homophobe et transphobe peut avoir de plus amples conséquences sociales pour les personnes qui en sont les cibles [12], [21].



Mon professeur a dit à mes parents que j'étais perturbé, car il pensait que j'étais homosexuel.

Antonio, 19 ans, Mexique, homosexuel

2.

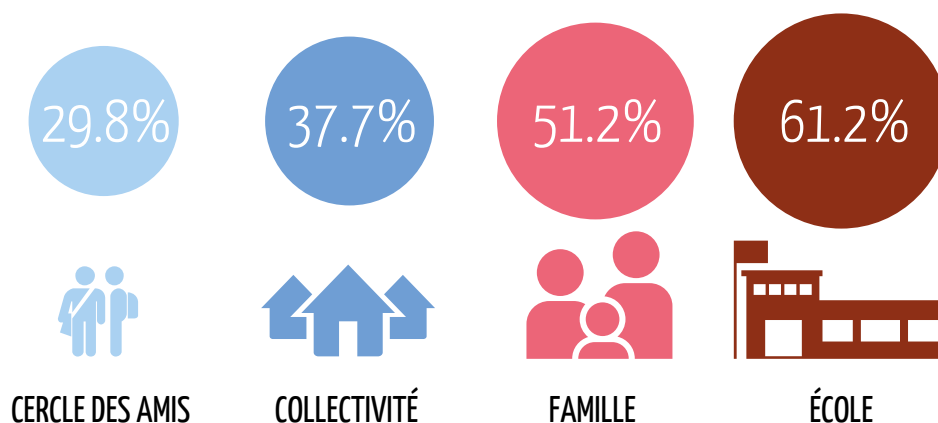
SITUATION DE LA VIOLENCE HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES À L'ÉCOLE

2. SITUATION DE LA VIOLENCE HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES À L'ÉCOLE

On ne dispose pas suffisamment de données complètes et comparables sur la prévalence de la violence homophobe et transphobe à l'école. Les données nationales disponibles sont plus ou moins abondantes selon les régions, mais rares sont les gouvernements qui collectent régulièrement des données sur la nature et la prévalence de la violence, y compris le harcèlement, en milieu scolaire. Quelques-uns seulement recueillent des données spécifiques sur la violence homophobe et transphobe. Il n'existe pas d'enquêtes internationales ayant pour objet de collecter de telles données de manière transnationale. L'Europe est la seule région à avoir mené à bien une enquête régionale. La plupart des données disponibles ont été collectées par des instituts de recherche et des organisations non gouvernementales (ONG).

Néanmoins, toutes les données examinées aux fins du présent rapport montrent sans exception qu'une forte proportion d'élèves sont victimes de violence homophobe et transphobe en milieu scolaire, et que les élèves LGBT risquent d'être confrontés à une telle violence davantage à l'école que chez eux ou au sein de la collectivité [36]–[39] (voir la figure 5). En général, c'est d'une violence d'ordre psychologique, y compris l'exclusion sociale et le harcèlement verbal, dont font le plus souvent état les élèves LGBT, dans des proportions allant de 16 % au Népal à 85 % aux États-Unis [14], [40].

FIGURE 5 POURCENTAGE D'ÉLÈVES LGBT DÉCLARANT AVOIR ÉTÉ VICTIME DE PRÉJUGÉS OU DE DISCRIMINATION DANS DIFFÉRENTS CONTEXTES



Source: J. Takács, 2006 [37]

L'absence de données sur la violence homophobe et transphobe dans un pays ne signifie pas que cette forme de violence n'y est pas présente. Au contraire, elle peut être le signe qu'aucune politique n'y a été entreprise, ni aucune donnée collectée.

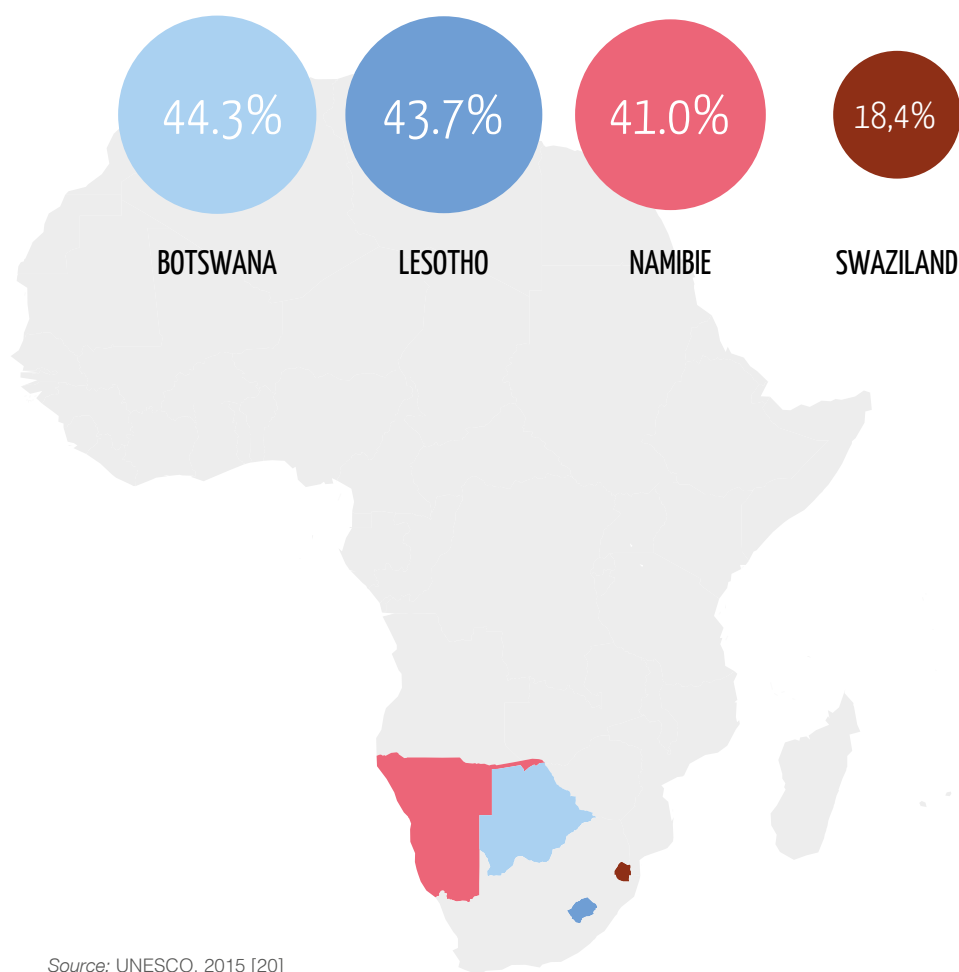
Les sections suivantes présentent quelques exemples des données recueillies par région.

2.1. Afrique

Une étude multinationale sur la violence à l'école, y compris la violence et le harcèlement fondés sur le genre, a été menée en 2014-2015 en Afrique australe [41]. C'était la première grande étude ayant pour objet d'explorer dans la région les aspects de la violence fondée sur le genre qui prennent pour cibles les élèves non conformes aux normes existantes en matière de genre. Tous les participants à l'étude étaient convenus d'utiliser des expressions culturellement adaptées telles que « violence liée à la diversité » (plutôt que « violence homophobe et transphobe »), ou élèves « perçus comme différents du point de vue du genre, tels que des garçons ayant l'air de filles ou se conduisant comme elles et des filles ayant l'air de garçons ou se conduisant comme eux ». Les données primaires collectées auprès d'enseignants et d'élèves de 13 ans (en classe de huitième année) au **Botswana**, au **Lesotho**, en **Namibie** et au **Swaziland** révèlent que :

- Les personnes interrogées font état de violences liées à la diversité dans la totalité des quatre pays : 18,4 % au Swaziland, 41,0 % en Namibie, 43,7 % au Lesotho et 44,3 % au Botswana (voir la figure 6).

FIGURE 6 POURCENTAGE D'ÉLÈVES ET D'ENSEIGNANTS CONSCIENTS DE L'EXISTENCE DE LA VIOLENCE LIÉE À LA DIVERSITÉ DANS LES ÉCOLES



- En réponse à la question « Quelles sont les causes de la violence ? », la première cause avancée au Lesotho et au Swaziland, et la deuxième en Namibie, est « parce que certaines personnes sont perçues comme différentes du point de vue du genre ».
- Un tiers seulement des personnes interrogées déclarent que leur école est un lieu sûr pour les élèves perçus comme différents du point de vue du genre.

En **Afrique du Sud**, une étude menée au KwaZulu Natal en 2011 a montré que les élèves gays ou lesbiennes étaient confronté(e)s à des niveaux élevés de violence verbale, physique et sexuelle dans les écoles. Les plaisanteries étaient la forme de violence verbale la plus souvent citée aussi bien par les filles lesbiennes/bisexuelles (63 %) que par les garçons gays/bisexuels (76 %) [42].

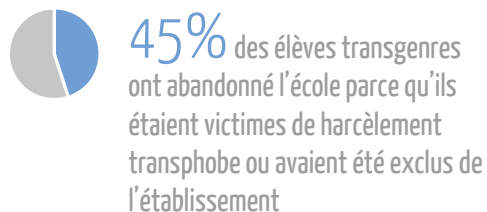
2.2. Amérique latine et Caraïbes

En Amérique latine, les sources existantes sur la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire sont pour l'essentiel des études restreintes au sein d'une communauté qui ne livrent pas de conclusions fiables sur les niveaux de cette violence. Dans les Caraïbes, seule l'étude réalisée par l'UNICEF en Jamaïque contient des données limitées sur la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire [43]. L'une des études les plus fiables dans la région a été menée en 2014 dans les établissements d'enseignement secondaire de Bogotá, en **Colombie**. Elle a montré que 34 % des élèves avaient connaissance de camarades LGBT exclus de certaines activités scolaires [44].

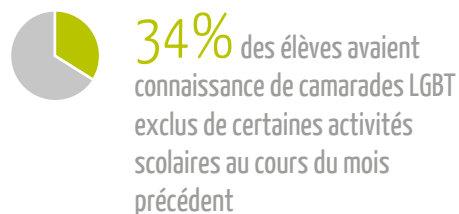
Les principales formes de violence signalées dans la région sont la violence verbale, puis la violence physique, exercées par les camarades et par le personnel enseignant des écoles publiques et privées [17], [30], [45].

FIGURE 7 PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE EN AMÉRIQUE LATINE

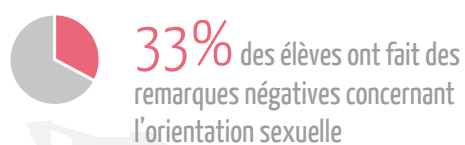
ARGENTINE [46]



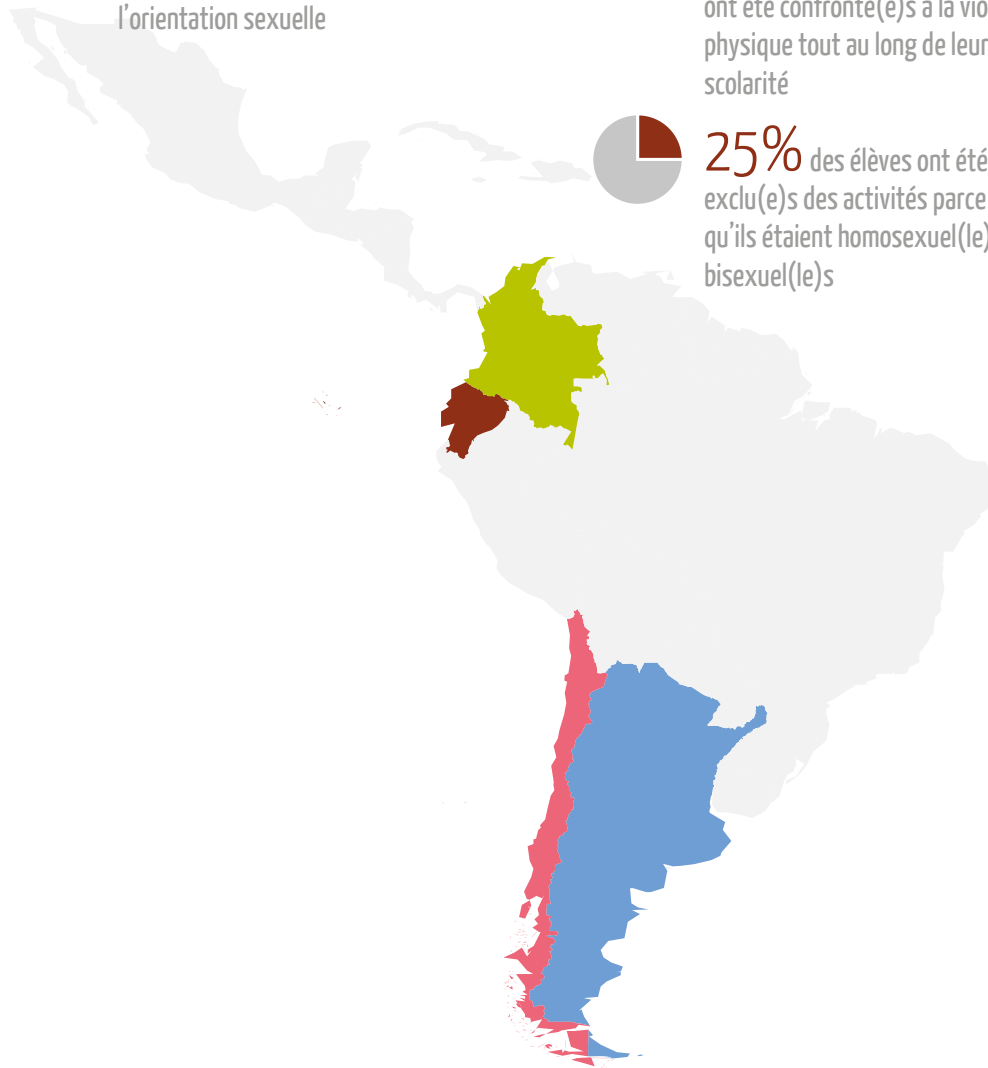
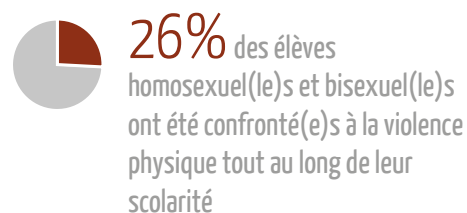
COLOMBIE [44]



CHILI [47]



EQUATEUR [48]



2.3. Amérique du Nord

En Amérique du Nord, la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire a fait l'objet de recherches étendues, dans lesquelles toutes les données montrent qu'un nombre considérable d'élèves LGBT ne se sentent pas en sécurité à l'école [49]–[51]. C'est ainsi que lors d'une enquête réalisée en 2013 aux **États-Unis**, 85 % des élèves LGBT ont fait état de harcèlement verbal [14]. Au **Canada**, 55 % des élèves transgenres qui ont répondu à une enquête ont déclaré avoir été harcelés au moins une fois au cours de leur scolarité [52].

La violence verbale est la manifestation la plus fréquente de la violence homophobe et transphobe dans cette région, suivie par le harcèlement physique.

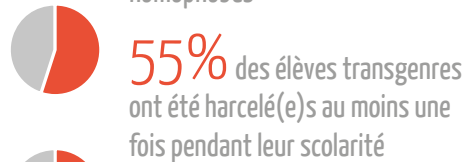


Je dois faire de la gymnastique et je ne me sens pas en sécurité dans les vestiaires.

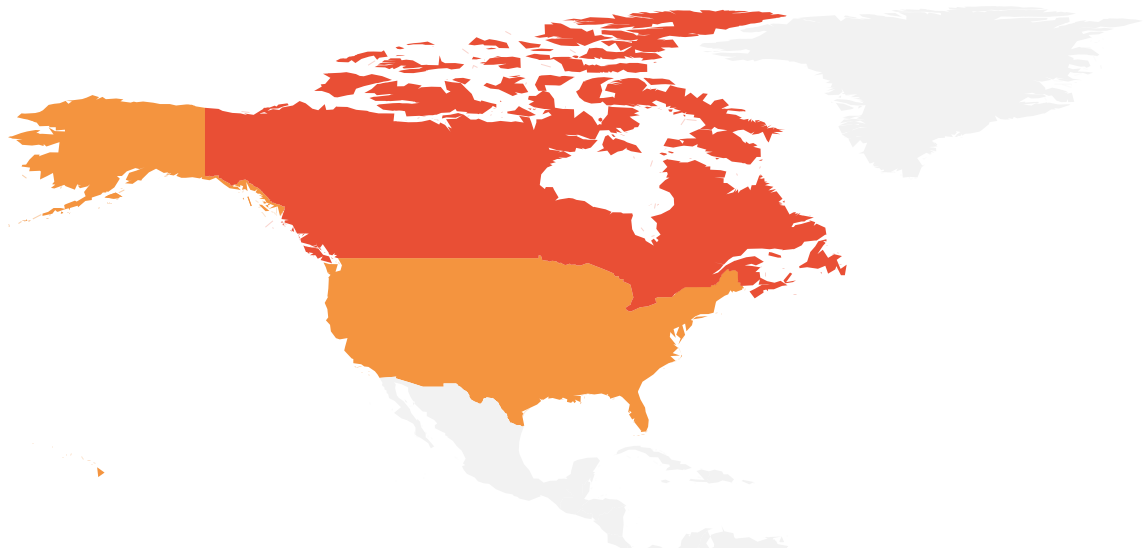
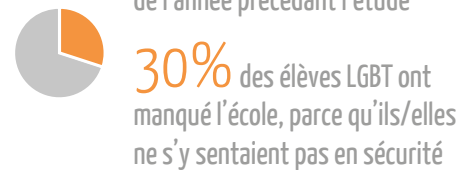
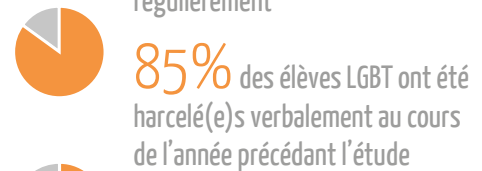
Un élève de seconde se déclarant "queer" aux États-Unis [14, p. 43]

FIGURE 8 PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE EN AMÉRIQUE DU NORD

CANADA [32], [53], [54]



ÉTATS-UNIS [14]



2.4. Asie

Des données sur la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire ont été collectées par des ONG et des établissements universitaires, essentiellement dans le cadre d'études menées par des ONG, parfois en partenariat avec des organisations multilatérales (dont l'UNESCO).

Les données relatives au **Japon** (extraites d'une étude à l'échantillon restreint menée en 2014) [55] et à la **Thaïlande** (2013) [15] indiquent des niveaux élevés de violence homophobe et transphobe dans les écoles de ces pays : 68 % et 55 % respectivement.

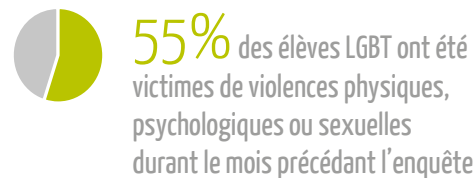
Dans toute l'Asie, la forme de violence homophobe et transphobe la plus communément signalée est la violence psychologique, y compris le harcèlement moral, souvent exercé en ligne [8]. Mais des cas de violence physique et sexuelle sont également rapportés. C'est ainsi que 10 % des élèves lesbiennes, gays et bisexuel(le)s qui ont répondu à une enquête dans la Région administrative spéciale de Hong Kong (2009) avaient été confronté(e)s à ces formes de violence [56].

FIGURE 9 PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE EN ASIE

HONG KONG [44] (RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE)



THAÏLANDE [15]



JAPON [43]



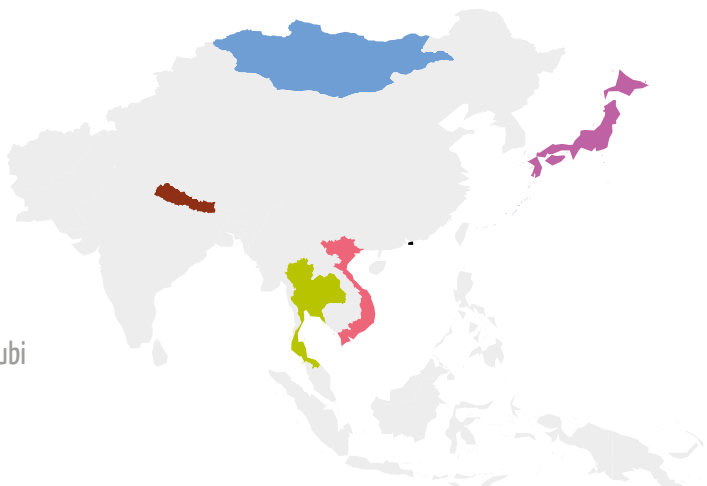
VIET NAM [8]



MONGOLIE [45]



NÉPAL [40]



2.5. Europe

Dans de nombreux pays d'Europe, des ONG – ainsi que des instituts universitaires et de recherche – collectent des données sur la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire depuis plusieurs années déjà. En Europe centrale et orientale, les recherches sont souvent anecdotiques et le secteur de l'éducation n'en tient généralement pas compte.

Selon la plus vaste enquête menée en 2013 auprès de 93 000 personnes LGBT dans 28 pays européens, 68 % des répondant-e-s avaient été confronté-e-s à des remarques ou des comportements homophobes et transphobes au cours de leurs études scolaires [39].

Les études individuelles réalisées dans différents pays indiquent toutes que les élèves LGBT sont victimes de certaines formes de violence homophobe et transphobe, dans des proportions allant de 23 % au **Pays-Bas** à 67 % en **Turquie**. En Europe, la forme de violence homophobe et transphobe la plus communément citée est la violence psychologique.



Je suis constamment agressé, j'ai peur de marcher aux abords de l'école, je n'ose même pas me rendre seul à l'économat de crainte de rencontrer mes harceleurs. À l'école, quelques élèves d'une autre classe m'accostent sans cesse avec des remarques ; ils ont même écrit un couplet sur moi.

Un élève âgé de 15 ans en Pologne [27, p. 42]

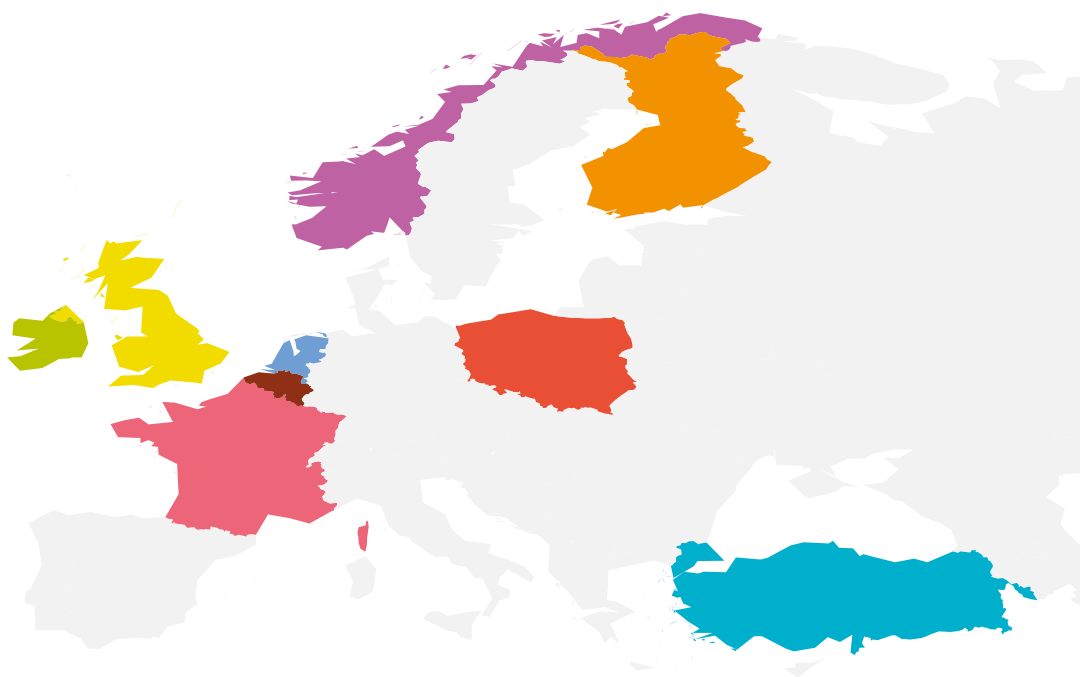


FIGURE 10 PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE EN EUROPE

BELGIQUE^[9]



FINLANDE^[58]



FRANCE^[59]



IRLANDE^[60]



NORVÈGE^[10]

- 15% des élèves lesbiennes
- 24% des élèves de sexe masculin bisexuels
- 48% des élèves gays étaient harcelés, contre
- 7% des élèves hétérosexuels

PAYS-BAS^[61]



POLOGNE^[27]

- 52% des élèves LGBT se sont sentis isolé(e)s, et
- 63% des élèves LGBT ont pensé au suicide, contre
- 12% des jeunes de la même tranche d'âge appartenant à la population générale

ROYAUME-UNI^[62-64]

- 99% des élèves ont entendu des insultes homophobes à l'école
- Entre 20% et 55% des élèves LGBT ont été victimes de harcèlement

TURQUIE^[65]

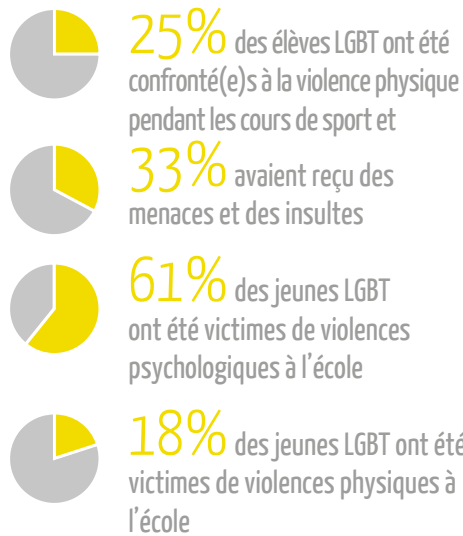
- 67% des élèves LGBT ont été victimes de discrimination à l'école avant l'âge de 18 ans.
- Pour cause de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre,
- 8% des élèves LGBT ont quitté l'école avant l'âge de 18 ans
- et 5% des étudiants LGBT ont abandonné leurs études universitaires

2.6. Pacifique

Les données en provenance de l'**Australie** (2010) montrent qu'un fort pourcentage de jeunes LGBT – 61 % – sont la cible de violences psychologiques à l'école [38]. En **Nouvelle-Zélande**, 17 % des élèves LGB sont harcelé(e)s une fois par semaine ou plus fréquemment (2014) [11].

FIGURE 11 PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE DANS LE PACIFIQUE

AUSTRALIE [38], [66]



NOUVELLE-ZÉLANDE [11]



3.

LA REPONSE DU SECTEUR
DE L'EDUCATION

3. LA RÉPONSE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION



Une école qui est ouverte à tous les enfants est bonne pour tous les enfants. L'éducation interculturelle, inclusive – c'est-à-dire un apprentissage qui promeut le respect et la compréhension des autres cultures et sert tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques individuelles – est un élément essentiel pour éliminer la discrimination et encourager le respect entre les enfants et entre le personnel enseignant et les élèves. En d'autres termes, la diversité peut devenir une ressource pédagogique qui contribue à une expérience éducative de meilleure qualité et plus sûre pour tous les enfants, et cette expérience a le potentiel requis pour se diffuser au-delà de l'école dans l'ensemble de la société.

Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants. 2012. *Tackling violence in schools: a global perspective – Bridging the gap between standards and practice*. New York, p. 39

3.1. Pourquoi le secteur de l'éducation ?

La violence homophobe et transphobe a un effet préjudiciable sur l'apprentissage de tous les élèves et sur la santé et le bien-être de ceux qui en sont la cible. Combattre la violence homophobe et transphobe à l'école est une condition essentielle d'un apprentissage efficace et d'une éducation inclusive et équitable, de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et de la concrétisation des engagements en faveur des droits de l'homme.

Le secteur de l'éducation a la responsabilité d'offrir des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs qui permettent à tous les enfants et les jeunes d'avoir accès à une éducation de qualité. Un apprentissage efficace exige des écoles sûres et inclusives pour la totalité des enfants et des jeunes.

- Des réponses efficaces du secteur de l'éducation face à la violence en milieu scolaire, notamment la violence homophobe et transphobe, contribueront à la réalisation de l'ODD 4 – « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » [67] – et des cibles connexes relatives à l'éducation en faveur des droits de l'homme, de l'égalité des genres et de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, et à la fourniture d'un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous. En prévenant et réduisant les effets de la violence sur la santé, les réponses du secteur de l'éducation à la violence homophobe et transphobe contribueront aussi à la réalisation de l'ODD 3 – « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».
- La violence homophobe et transphobe à l'école porte atteinte au droit à l'éducation et aux droits de l'enfant énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948),

la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) et la Convention relative aux droits de l'enfant (1989). Cette dernière reconnaît aussi les droits des enfants LGBT (voir l'encadré).

La Convention relative aux droits de l'enfant protège les droits des enfants LGBTI

Le Comité des droits de l'enfant institué par les Nations Unies a précisé comment la Convention pouvait être invoquée pour protéger les enfants perçus comme non conformes aux normes de genre dans ses Observations générales, dans lesquelles il donne son interprétation des dispositions relatives aux droits de la personne humaine. En 2003, le Comité a indiqué dans son Observation générale n° 4, paragraphe 6, que « Les États parties s'engagent à garantir à tout être humain âgé de moins de 18 ans l'exercice de tous les droits énoncés dans la Convention, sans distinction aucune (art. 2) [...] Cette liste de motifs englobe aussi les « préférences sexuelles » [...] des adolescents » [68]. Il est donc reconnu que les droits universels énoncés par la Convention s'appliquent aussi aux enfants qui sont lesbiennes, gays ou bisexuel(le)s ou sont perçus comme tels. Par la suite, le Comité des droits de l'enfant a publié d'autres Observations générales relatives à la protection des droits des enfants LGBT en vertu des trois articles suivants de la Convention : article 2 - Droit à la non-discrimination, article 19 - Droit de l'enfant d'être protégé contre toutes les formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, et article 24 - Droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible.

3.2. Quels sont les grands principes auxquels doit satisfaire la réponse du secteur de l'éducation face à la violence homophobe et transphobe ?

37

L'analyse des politiques et des pratiques a mis en évidence un certain nombre de grands principes qui sont au fondement de toute réponse efficace du secteur de l'éducation face à la violence homophobe et transphobe et en faveur de contextes d'apprentissage sûrs et inclusifs. Pour être efficace, la réponse du secteur de l'éducation doit être (voir la figure 12) :

- **Fondée sur les droits** – Une réponse fondée sur les droits protège les droits humains de tous les élèves, notamment le droit à l'éducation, à la sécurité, à la dignité, à la santé, à l'égalité des chances et à la non-discrimination.
- **Centrée sur l'apprenant et inclusive** – Une réponse centrée sur l'apprenant et inclusive tient compte de la diversité des points de vue, des besoins et des expériences de tous les élèves. Les filles et les femmes lesbiennes, les garçons et les hommes gays, les personnes bisexuelles, transgenres (de masculin à féminin et de féminin à masculin) et intersexuées n'ont pas nécessairement les mêmes points de vue, les mêmes besoins et les mêmes expériences. Les réponses doivent aussi prendre en considération les points de vue et les besoins des élèves qui, sans être eux-mêmes LGBTI, pourraient être la cible de violence homophobe et transphobe du fait de l'orientation sexuelle ou de l'identité ou expression de genre qu'on leur prête.
- **Participative** – Les élèves ou leurs représentants élus devraient être associés à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des réponses du secteur de l'éducation à la violence. En Irlande et à Malte, des politiques visant à protéger les élèves transgenres de la violence à l'école ont été élaborées en concertation avec des organisations de jeunes et de personnes LGBTI de façon à répondre à leurs besoins.
- **Attentive au genre et transformatrice en la matière** – Une réponse attentive au genre et transformatrice en la matière tient compte de tous les genres et de toutes les identités

de genre, ainsi que de l'égalité entre les genres, et combat la discrimination fondée sur le genre et les stéréotypes nocifs. Elle vise en outre à transformer les structures, institutions et relations existantes entre les genres de façon à ce qu'elles reposent sur l'égalité entre les genres. Dans certaines écoles secondaires de Thaïlande, les élèves transgenres peuvent choisir leur uniforme, selon le principe voulant que le bien-être des élèves soit plus important que les normes en matière de genre et d'habillement.

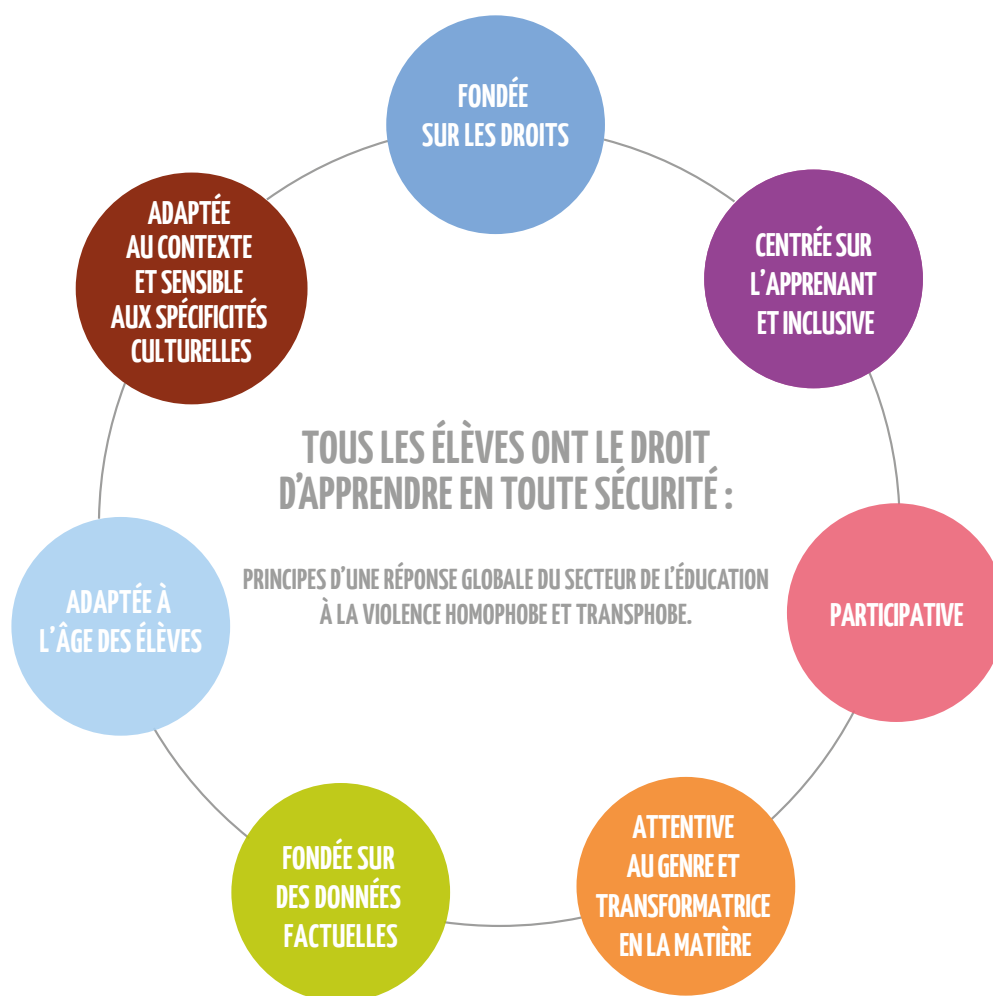
- **Fondée sur des données factuelles** – Une réponse fondée sur des données factuelles s'appuie sur les conclusions de la science et les avis d'experts de disciplines telles que la santé publique, la psychologie et la sociologie, et veille à ce que les acteurs de l'éducation soient informés des éléments pertinents.
- **Adaptée à l'âge des élèves** – L'information et le soutien qui sont fournis doivent être adaptés à l'âge et au stade de développement de l'élève. Une réponse adaptée à l'âge de l'élève traite des questions relatives à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et à l'expression du genre d'une manière qui soit sans danger pour les élèves. En Espagne, le Ministère de la santé, des services sociaux et de l'égalité des chances a publié à l'intention du secteur de l'éducation un guide sur la manière de faire face à l'homophobie et à la transphobie en milieu scolaire, qui comprend des ressources destinées aux élèves des différents groupes d'âge et niveaux d'études.
- **Adaptée au contexte et sensible aux spécificités culturelles** – Les réponses à la violence homophobe et transphobe en milieu éducatif doivent être adaptées au contexte social, culturel et juridique. Certains contextes soulèvent plus de difficultés que d'autres, mais l'expérience montre qu'il est possible de combattre cette violence même dans des contextes difficiles, en ayant recours à des points d'entrée et des approches appropriées. Aux États-Unis, par exemple, le réseau Gay, Lesbian and Straight Education Network (GLSEN) a utilisé une approche et une terminologie compatibles avec les valeurs nationales, notamment le droit à une éducation de qualité en tant que droit civil fondamental garantissant l'égalité des chances.



Lorsque j'ai enfin compris ce que signifiaient « tapette » et « homosexuel », je me suis rendu compte que c'était à moi que ces insultes étaient adressées.

Diogo, 25 ans, Portugal, homosexuel

FIGURE 12 TOUS LES ÉLÈVES ONT LE DROIT D'APPRENDRE EN TOUTE SÉCURITÉ :
PRINCIPES D'UNE RÉPONSE GLOBALE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION À LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET
TRANSPHOBE



3.3. Qu'est-ce qu'une réponse globale du secteur de l'éducation ?

Les travaux menés sur la lutte contre la violence à l'école en général ont montré que les interventions « à l'échelle de l'école et du système éducatif », souvent dites stratégies ou approches « d'ensemble », sont particulièrement efficaces [69], [70]. Il en va de même des réponses du secteur de l'éducation à la violence homophobe et transphobe. Dans le présent rapport, les réponses « d'ensemble » à la violence homophobe et transphobe sont également appelées réponses « globales » du secteur de l'éducation.

Une réponse globale du secteur de l'éducation face à la violence homophobe et transphobe réunit la totalité des éléments suivants :

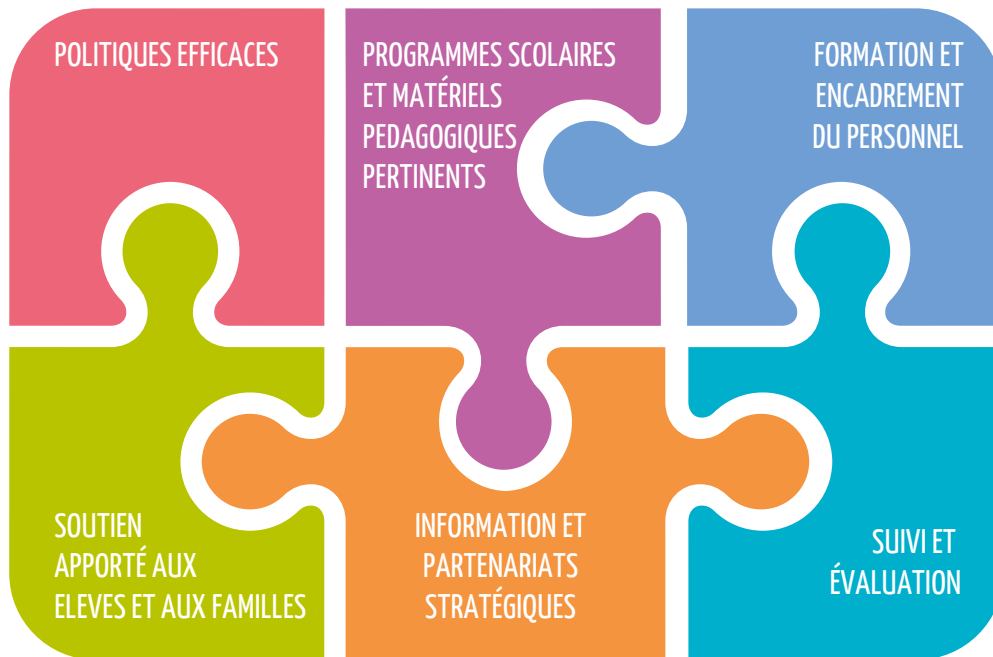
- **Politiques efficaces** – Les politiques menées à l'échelle nationale et au niveau des écoles en vue de prévenir et combattre la violence en milieu scolaire, y compris la violence homophobe et transphobe, sont le fondement de toute réponse efficace. De telles politiques peuvent fournir des orientations concernant, par exemple, le rôle et les responsabilités des enseignants et des autres membres du personnel scolaire, la formation qu'il convient de leur

dispenser, les interventions de nature à prévenir la violence, les mécanismes de signalement des incidents violents, le soutien à apporter aux élèves, et les mesures de suivi et d'évaluation. Les politiques adoptées au niveau des établissements se traduisent souvent par des codes de conduite du personnel et des élèves.

- **Programmes scolaires et matériels pédagogiques pertinents** – Les programmes scolaires donnent aux enseignants et autres acteurs de l'éducation des directives claires sur ce que les élèves sont censés apprendre à différents âges, et les matériels pédagogiques sont en général conçus en conséquence. L'inclusion des questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité et l'expression de genre dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques est un moyen essentiel de faire en sorte que les enseignants traitent de ces questions en classe. Il est tout aussi crucial de veiller à ce que les programmes et les matériels véhiculent des messages positifs, et non pas négatifs, sur ces questions.
- **Formation et encadrement du personnel** – Le personnel des établissements d'enseignement, en particulier les chefs d'établissement et les enseignants contribuent de manière essentielle à l'efficacité de la réponse. Ils jouent un rôle central en influant sur le climat de l'école et des classes et sur les attitudes des élèves et, plus précisément, en prévenant la violence et en réagissant lorsqu'elle se manifeste. Toutefois, les enseignants et les autres membres du personnel ont besoin de recevoir des autorités éducatives une formation et un soutien appropriés qui leur permettent de traiter de la question de la violence homophobe et transphobe, et d'éviter d'être par inadvertance porteurs de messages négatifs sur la diversité sexuelle et en matière de genre.
- **Soutien apporté aux élèves et aux familles** – Les écoles et autres établissements d'enseignement doivent prendre des mesures en vue d'apporter un soutien efficace aux élèves qui sont la cible de violence homophobe et transphobe ainsi qu'à leurs familles, aux auteurs de violences, à ceux qui en sont les témoins et aux autres élèves affectés par cette violence. Les politiques qui édictent des directives sur la manière d'apporter le soutien requis, par exemple, à l'école ou dans le cadre d'autres services, jouent un rôle essentiel.
- **Information et partenariats stratégiques** – Les partenariats entre le secteur de l'éducation et d'autres acteurs peuvent accroître la qualité et l'efficacité des interventions visant à prévenir et combattre la violence homophobe et transphobe à l'école, et plus spécialement la pertinence et l'exactitude de l'information fournie aux éducateurs et aux élèves. Les partenariats avec la société civile, en particulier avec les ONG représentant les LGBTI, peuvent contribuer au succès des réponses mises en œuvre.
- **Suivi et évaluation** – Le suivi et l'évaluation sont des éléments indispensables de toute politique fondée sur des données factuelles. Il est essentiel de suivre l'évolution de la nature, de la prévalence et de l'impact de la violence homophobe et transphobe pour concevoir et planifier des interventions appropriées. Évaluer l'efficacité des interventions est également un moyen crucial de s'assurer que celles-ci produisent l'impact voulu.

FIGURE 13

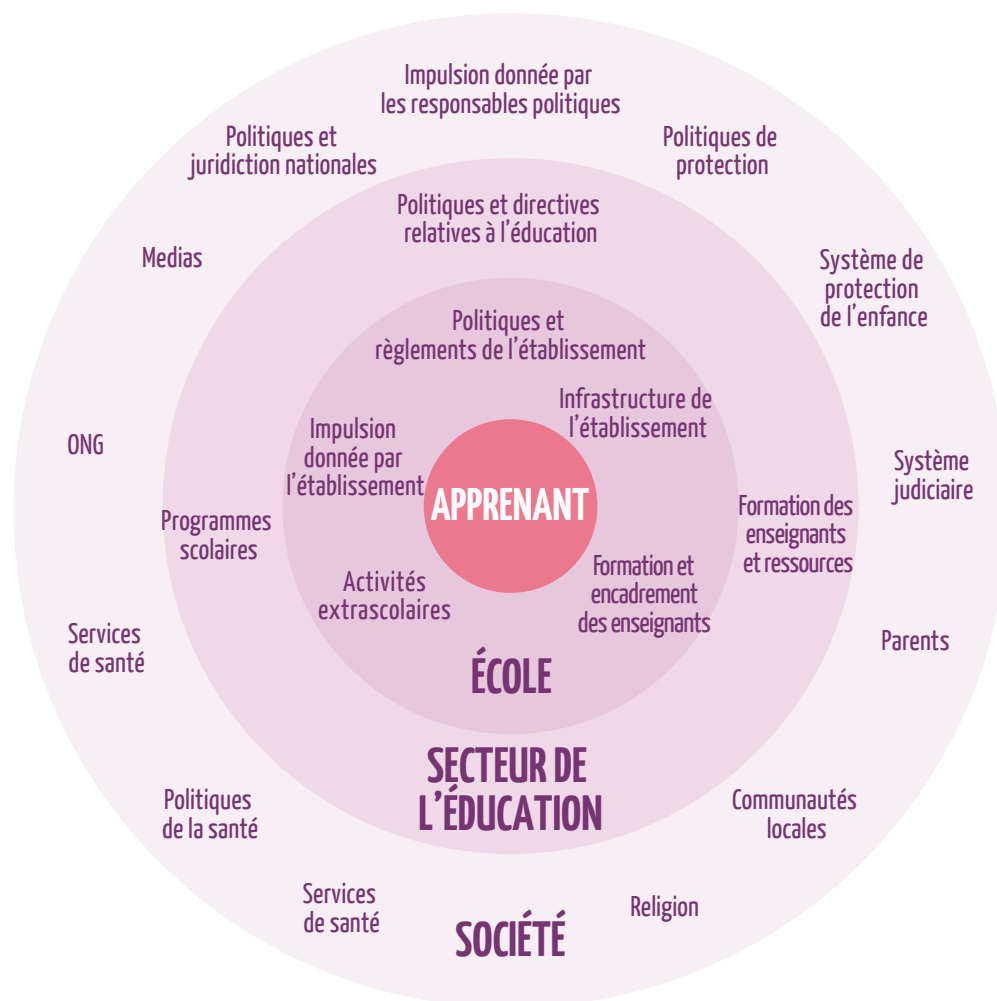
**DES ENVIRONNEMENTS EXEMPTS DE VIOLENCE :
LES ÉLÉMENTS D'UNE RÉPONSE GLOBALE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION FACE À LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET
TRANSPHOBE**



Une réponse globale du secteur de l'éducation répond aussi aux critères suivants :

- **Champ d'action** – La réponse comprend des mesures visant à la fois à prévenir et à combattre la violence homophobe et transphobe, c'est-à-dire des stratégies de prévention primaire de la violence et de lutte contre ses manifestations.
- **Acteurs** – La réponse fait intervenir toutes les parties prenantes, c'est-à-dire le ministère de l'éducation, les autorités locales en matière d'éducation, les établissements de formation des enseignants, les écoles, les universités, les concepteurs de programmes scolaires, les inspecteurs, les directeurs d'école, les enseignants, le personnel infirmier, les élèves, les parents, la collectivité, et les autres secteurs concernés.
- **Echelle** – La réponse est mise en œuvre aux niveaux national et sous-national, c'est-à-dire à l'échelon de la province, de l'État fédéré ou du district selon l'organisation du pays, et pas seulement dans un nombre restreint d'écoles.

FIGURE 14 **COMBATTRE LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE :**
UNE RÉPONSE GLOBALE FAIT INTERVENIR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ DE L'ÉDUCATION



3.4. Comment le secteur de l'éducation répond-il à la violence homophobe et transphobe ?

Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de mesures visant à prévenir et combattre la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire varient selon les régions et les pays. Les initiatives les plus complètes sont mises en œuvre en Australie et en Nouvelle-Zélande, au Canada et aux États-Unis, et dans un certain nombre de pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine. Toutefois, la réponse du secteur de l'éducation a été limitée dans une majorité des pays du monde, en particulier en Afrique, aux Caraïbes, au Moyen-Orient, en Asie centrale et dans certaines parties du Pacifique. Il importe en outre de noter que de nombreux pays n'ont adopté aucune stratégie globale pour prévenir et combattre la violence à l'école de caractère général.

Les sections qui suivent examinent succinctement dans quelle mesure le secteur de l'éducation applique les six éléments d'une réponse globale à la violence homophobe et transphobe, en donnant des exemples des pratiques prometteuses identifiées dans les différentes régions par l'étude mondiale qui a été menée.

3.4.1. Politiques efficaces

Peu de pays ont élaboré une politique du secteur de l'éducation visant à prévenir et combattre la violence homophobe et transphobe à l'école, ce qui s'explique par le fait que la reconnaissance de la prévalence et de l'impact négatif de ce type de violence dans ce secteur est relativement récente. La plupart de ceux qui se sont dotés d'une telle politique ont adopté l'une des deux approches suivantes :

- Inclure des références à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ou à la discrimination et la violence homophobes et transphobes dans les dispositions déjà prises pour combattre la violence, le harcèlement ou la discrimination de caractère général dans le secteur de l'éducation.
- Développer une politique du secteur de l'éducation visant spécifiquement la violence et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre.

La première approche a pour but de protéger et soutenir les élèves LGBTI en intégrant les questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans les politiques ayant pour objet de prévenir et combattre la discrimination et la violence en général. Les données disponibles suggèrent toutefois que les écoles des pays qui n'ont pas une politique combattant clairement la violence homophobe et transphobe n'y prêtent pas nécessairement attention. C'est ainsi qu'une étude qualitative à grande échelle menée en 2013 dans 19 pays européens par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne a conclu que « Là où des mesures de lutte contre le harcèlement ont été adoptées, elles ont souvent un caractère générique et sont parfois peu efficaces face au harcèlement lié à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre » [71].

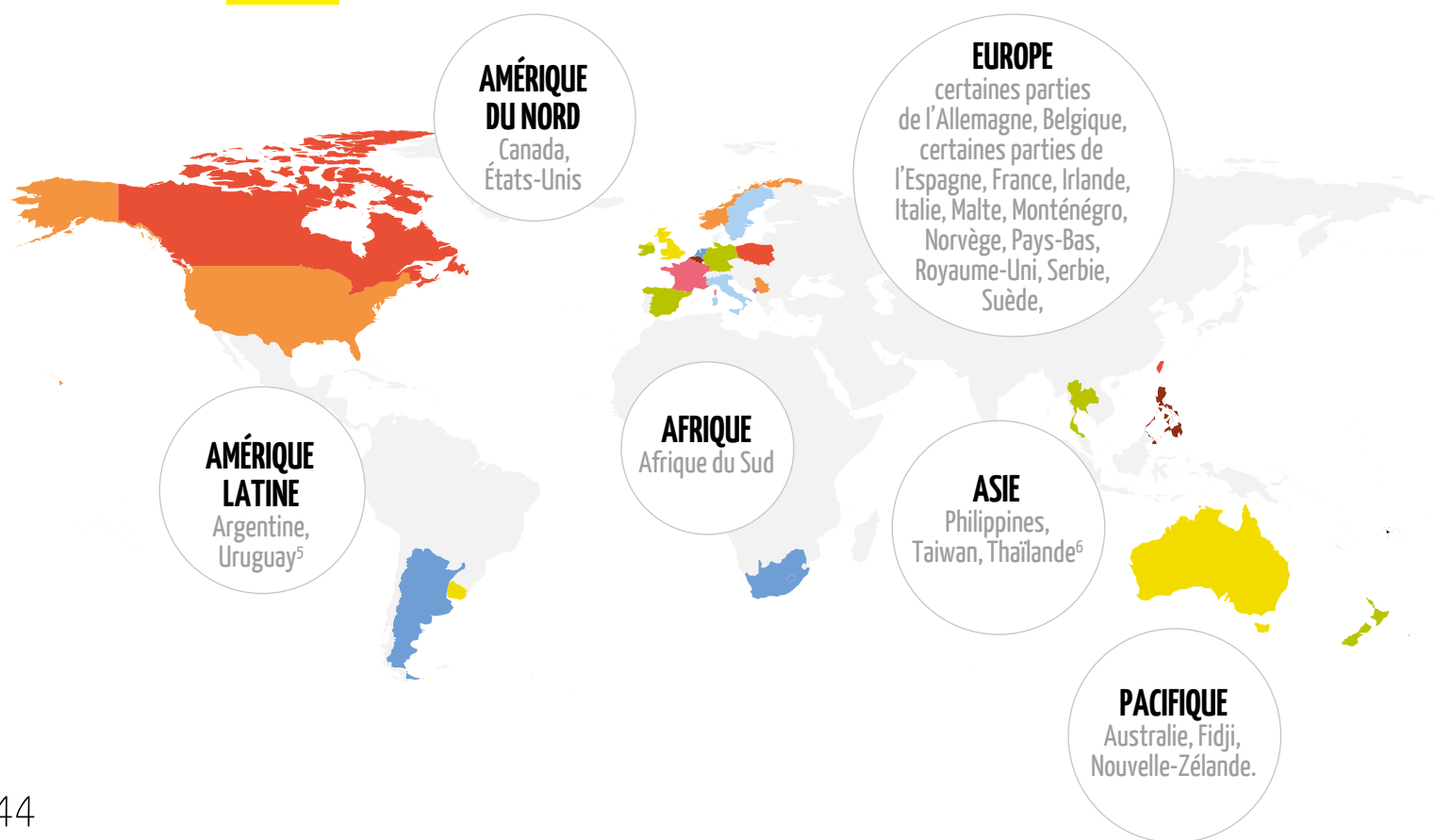
La seconde approche exige une impulsion politique et un environnement juridique propice à la protection des droits des personnes LGBTI. Un certain nombre de pays ont élaboré une politique de l'éducation visant à combattre la violence homophobe et transphobe à l'école et dans les autres établissements d'enseignement (voir la figure 15).



Mon quotidien
à l'école, c'était
de me cacher,
me détester sans
vraiment savoir
pourquoi.

Mia, 22 ans, Suède, transsexuelle.

FIGURE 15 PAYS ET TERRITOIRES AYANT UNE POLITIQUE VISANT À COMBATTRE LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE EN MILIEU SCOLAIRE



- En **Afrique du Sud**, le Ministère de l'éducation de base a rédigé en 2015 une « Charte des écoles contre le harcèlement homophobe » et attend de ses établissements qu'ils adoptent à l'intention de leurs élèves leur propre code de conduite concernant le harcèlement, y compris le harcèlement homophobe [41].
- À **Malte**, le Ministère de l'éducation et de l'emploi a édicté sa politique concernant les élèves transgenres, variants et intersexués dans les établissements scolaires en juin 2015. Cette politique permet aux élèves de se présenter, de demander qu'on s'adresse à eux, de choisir d'utiliser des équipements tels que les toilettes et de porter un uniforme conformément au genre qu'ils ont choisi. Elle comprend aussi des recommandations à l'intention des écoles [72].
- En **Nouvelle-Zélande**, le Ministère de l'éducation a publié en 2015 un Guide de l'éducation sexuelle complet, où il est dit que les mesures de lutte contre le harcèlement appliquées dans les écoles doivent s'attaquer directement au harcèlement lié à l'orientation sexuelle et à l'identité ou l'expression de genre, et qui propose des conseils fondés sur des données factuelles [73].
- Aux **Philippines**, la Loi contre le harcèlement de 2013 mentionne expressément la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre [8].
- En **Suède**, la Loi sur la discrimination de 2009 interdit expressément la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre dans le domaine de l'éducation, et oblige les établissements préprimaires, les écoles et les universités à prendre des mesures préventives contre la violence [74].

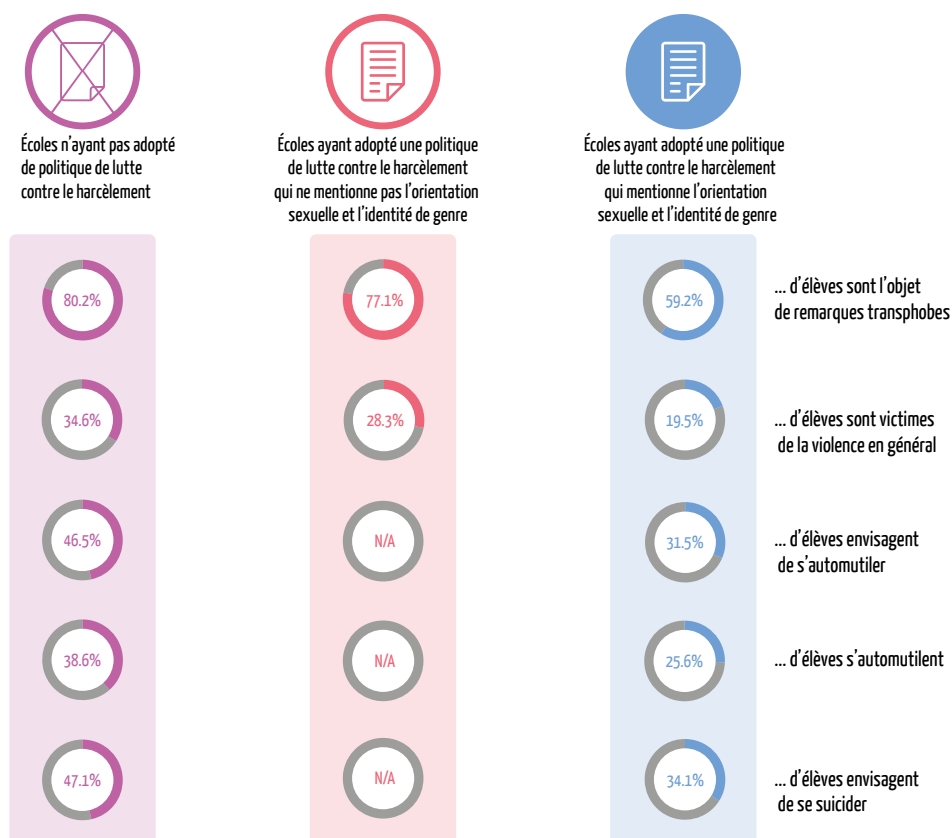
Des données concernant l'Australie et les États-Unis publiées entre 2010 et 2015 mettent en évidence une corrélation entre des politiques inclusives et un risque moindre que les élèves LGBTI

5 En Thaïlande, les politiques de l'éducation font référence à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, mais ne mentionnent pas expressément la violence et le harcèlement.

6 Même chose qu'en Thaïlande.

soient l'objet de remarques blessantes, soient victimes de la violence, et envisagent ou tentent de s'automutiler ou de se suicider (voir la figure 16).

FIGURE 16 L'ADOPTION PAR LES ÉCOLES D'UNE POLITIQUE INCLUSIVE ET LUTTANT CONTRE LE HARCÈLEMENT AIDE À LIMITER LES INCIDENTS LIÉS À LA VIOLENCE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE



Source: J. Kosciw et al, 2013 [14] & L. Hillier et al, 2010 [38]

3.4.2. Programmes scolaires et matériels pédagogiques pertinents

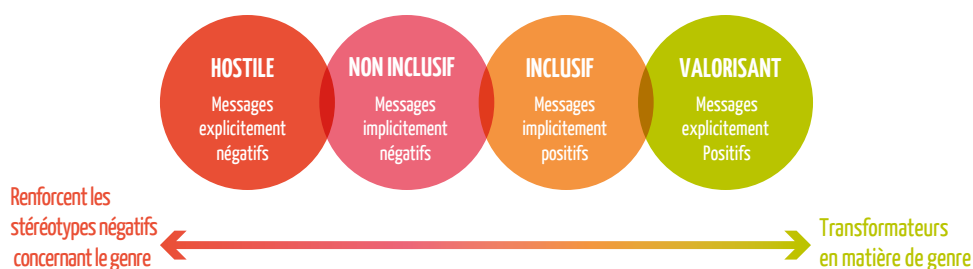
Da manière générale, les programmes scolaires adoptent l'une des quatre approches suivantes de la diversité sexuelle et en matière de genre (voir la figure 17) :

- Certains sont « hostiles », c'est-à-dire qu'ils véhiculent explicitement des messages négatifs au sujet des personnes LGBTI, ce qui renforce les stéréotypes négatifs concernant le genre et contribue à la violence homophobe et transphobe. Des manuels ont ainsi été retirés par les Gouvernements de la Croatie (en 2009) et de l'ex-République yougoslave de Macédoine (en 2010) parce qu'ils décrivaient l'homosexualité comme une pathologie.
- D'autres omettent toute mention de diversité sexuelle et en matière de genre, rendant les personnes LGBTI « invisibles », avec pour résultat le refus des écoles de prêter attention à la violence homophobe et transphobe.
- D'autres encore sont « inclusifs », c'est-à-dire qu'ils contiennent des messages implicitement positifs au sujet de la diversité sexuelle et en matière de genre et promeuvent les droits de tout être humain, quelles que soient les caractéristiques personnelles, dans ce cas l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre.

- Les derniers sont « valorisants », c'est-à-dire qu'ils contiennent des messages explicitement positifs au sujet de la diversité sexuelle et en matière de genre et des personnes LGBTI. Ils fournissent aux éducateurs des directives et des exemples clairs sur la manière de traiter avec tact la question de l'orientation sexuelle et de l'identité ou l'expression de genre.

Dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles, les programmes scolaires et les matériels pédagogiques ne contiennent aucune mention directe ou indirecte de la diversité sexuelle et en matière de genre. Quelques pays seulement ont élaboré un programme scolaire « inclusif » ou « valorisant ».

FIGURE 17 LES QUATRE TYPES DE PROGRAMMES SCOLAIRES : LE PROGRAMME SCOLAIRE VÉHICULE DES MESSAGES FORTS CONCERNANT L'ORIENTATION SEXUELLE ET L'IDENTITÉ DE GENRE



Recommandations internationales concernant l'éducation sexuelle

Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies recommande que les programmes scolaires de l'enseignement primaire et secondaire abordent les questions relatives à la discrimination.

Le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation a noté que « dans sa recherche de l'intégralité, l'éducation sexuelle [devait] porter une attention particulière à la diversité, car chacun a le droit de vivre sa sexualité » [75]. L'UNESCO et l'OMS ont publié des recommandations détaillées et fondées sur des données factuelles au sujet de la prise en compte de l'orientation sexuelle et de l'identité ou l'expression de genre dans l'éducation sexuelle [76], [77].

Le traitement de la diversité sexuelle et en matière de genre dans le programme scolaire doit être adapté au contexte social, culturel et historique du pays. Les données et l'expérience [77]–[81] suggèrent qu'il est plus efficace d'aborder ces questions dans les cours :

- d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme et d'instruction civique
- d'histoire et de politique
- de langue, de littérature et d'éducation artistique
- d'éducation à la santé, personnelle et sexuelle.



Matériels pédagogiques traitant de la sexualité et des questions de genre élaborés par Rainbow Youth en Nouvelle Zélande

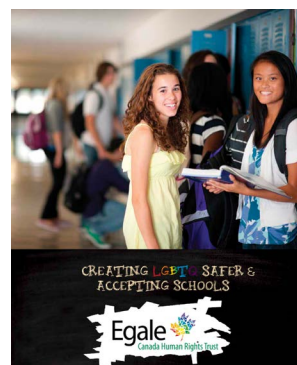
- En **Namibie**, le programme de formation aux compétences de la vie courante traite pour les élèves de 13 ans (en classe de huitième année) de la question des « rôles propres à chaque genre » dans les différents types d'organisation familiale. Les élèves doivent par exemple « ... définir avec leurs propres mots et analyser différentes formes d'expression de la sexualité, comme l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité, l'asexualité et le célibat, et décrire le sexisme par écrit avec leurs propres mots, et [enfin] réfléchir à [leur] propre sexualité » [41]. Pour les élèves de 17 ans (en classe de douzième année), le programme comprend un module sur la connaissance de soi, qui doit amener les élèves à comprendre ce qu'est l'homosexualité, l'impact qu'elle a sur l'individu et les conduites à tenir.
- Aux **Pays-Bas**, les écoles primaires et secondaires doivent s'efforcer d'atteindre certains objectifs éducatifs fondamentaux [82]. Ces objectifs ont été actualisés en 2012 en vue d'encourager les enseignants à aborder la diversité sexuelle et en matière de genre dans toutes les matières, et en particulier dans les classes d'éducation sexuelle, de biologie, d'éducation à la citoyenneté et d'études sociales.
- Aux **Philippines**, la Loi sur la santé en matière de procréation de 2013 a rendu l'éducation sexuelle obligatoire, et le Ministère de l'éducation travaille en liaison avec des ONG en vue de définir des normes minimales en matière d'éducation sexuelle qui prennent en compte à la fois la violence fondée sur le genre et la violence homophobe et transphobe [8].

3.4.3. Formation et encadrement du personnel

Dans la plupart des pays, le personnel éducatif n'a pas la formation ni les ressources requises pour bien comprendre et expliquer la question de l'orientation sexuelle et de l'identité ou expression de genre et, plus précisément, la violence homophobe et transphobe. Les observations factuelles des professionnels du secteur de l'éducation et des ONG donnent d'autre part à penser qu'une formation générique sur la violence en milieu scolaire ne suffit pas pour savoir faire face à la violence homophobe et transphobe.

Certains pays ont alloué des ressources à la formation et à l'encadrement du personnel dans ce domaine, par exemple, pour l'élaboration de directives, de cours de perfectionnement professionnel et de manuels sur la violence homophobe et transphobe. Toutefois, ces moyens sont souvent mis en œuvre dans le cadre de la formation continue, à faible échelle et à titre facultatif.

Pour toucher un nombre d'enseignants aussi grand que possible, il serait plus efficace de traiter ces questions lors de la formation initiale. À l'heure actuelle, seuls quelques pays – Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, États-Unis, Pays-Bas et Royaume-Uni – les ont inscrites au programme de la formation initiale des enseignants dispensé au niveau national ou sous-national.



Le guide Créer des écoles plus sûres et inclusives pour les personnes LGBTQ est utilisé dans les écoles par l'organisation Egale Canada Human Rights Trust pour soutenir l'objectif du Canada de rendre l'éducation plus sûre et inclusive pour tous



Je n'ai eu littéralement aucune formation sur la manière d'aborder ces questions de sorte que, non, je ne serais pas à l'aise pour le faire !

Un enseignant au Royaume-Uni
 Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2016. *Respecting, protecting, promoting and fulfilling the fundamental rights of LGBT people in the EU: Views and experiences of public officials and professionals in 19 EU Member States*

- En **Australie**, le cours « Société et éducation » est obligatoire pour obtenir certains diplômes d'enseignant du primaire et du secondaire. Il a pour objet d'initier les enseignants aux questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité et l'expression de genre à l'école dans le cadre de la sociologie de l'éducation, de les encourager à reconnaître leurs idées préconçues concernant les personnes LGBTI et de les familiariser avec les approches du genre et de la sexualité à l'école.
- Au **Népal**, l'ONG Blue Diamond Society a élaboré et commencé à dispenser en 2014 un cours de formation destiné à aider les enseignants et directeurs d'établissements à mettre en place le nouveau programme de santé sexuelle et de la reproduction pour les élèves de 11 à 14 ans (classes de 6ème, 7ème et 8ème années). Le kit de formation contient des informations de base sur le genre, la sexualité, l'orientation sexuelle et l'identité et l'expression de genre. Il aide les écoles à déceler les problèmes auxquels les élèves LGBT pourraient être confrontés, notamment la violence, et présente des solutions possibles [83].
- En **Suède**, l'Agence nationale de l'éducation propose au personnel éducatif une formation continue sur l'éducation à la sexualité et aux relations avec autrui. Elle adopte une approche « critique » à l'égard des normes qui, plutôt que de se concentrer sur les individus et les groupes qui s'écartent d'une « norme », consiste à examiner comment et pourquoi les normes déterminent ce qui est « normal » ou « anormal » et incite le personnel à réfléchir à la discrimination et à la différence [84].

3.4.4. Soutien apporté aux élèves et à leurs familles

Dans bien des pays pour lesquels des données ont été analysées, un soutien est proposé aux élèves qui sont victimes de la violence en général (y compris le harcèlement), soit à l'école, soit à l'extérieur de l'établissement, dans le cadre de mécanismes d'orientation vers les services compétents. Toutefois, les personnes chargées d'apporter ce soutien sont souvent mal préparées pour faire face à des cas de violence homophobe et transphobe, car peu habituées à discuter des questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité ou l'expression de genre. Il arrive même qu'elles aient elles-mêmes des opinions homophobes ou transphobes et ne puissent de ce fait venir en aide aux élèves LGBTI qui ont besoin d'un soutien ou leur sont adressés. Le secteur de l'éducation n'offre un soutien adapté aux élèves victimes de la violence homophobe et transphobe et, parfois, à leurs familles que dans un petit nombre de pays.

Ce soutien peut prendre des formes diverses :

- À l'intérieur du cadre scolaire : conseils dispensés par du personnel dûment formé, ou soutien par les pairs dans des clubs d'élèves.
- En dehors du cadre scolaire : accès aux services de santé, de protection de l'enfance et de formation ; ONG, notamment organisations représentant les LGBTI et groupes de soutien aux parents d'élèves LGBTI ; assistance téléphonique.
- En ligne : forums de discussion ou sites Web.

Selon le prestataire, le soutien peut comprendre une aide psychologique, des informations, des avis et une aide au signalement des incidents, ou un soutien social, notamment sous forme de formation.



Trousse pédagogique "Espace sûr" utilisée au Chili

- En **Argentine**, les personnes transgenres peuvent bénéficier depuis 2013 du programme de formation et de retour à l'emploi du Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Même s'il s'adresse à toute personne ayant quitté prématurément l'école et ayant des difficultés à trouver un emploi qualifié, ce programme reconnaît la forte prévalence du décrochage scolaire chez les élèves transgenres et la nécessité de leur faire acquérir des compétences générales et professionnelles [85].
- Au **Japon**, le Ministère de la santé et du travail a mis en place en 2012 un service d'assistance téléphonique pour les personnes LGBTI, et un réseau national pour la prévention du suicide propose désormais aussi ses services aux jeunes LGBTI [8].
- Au **Royaume-Uni**, le Government Equalities Office a lancé un site Web baptisé Stop Online Abuse pour soutenir les victimes du harcèlement en ligne et les aider à signaler les incidents, et fournir des conseils adaptés aux personnes LGBT [86].
- De nombreuses écoles et universités en **Australie**, au **Canada**, aux **États-Unis**, en **Inde**, en **Nouvelle-Zélande**, aux **Pays-Bas**, au **Royaume-Uni** et en **Thaïlande**, offrent un espace de soutien entre pairs, souvent baptisé Alliance gays-hétéros. Il s'agit de clubs internes, gérés par les élèves ou étudiants, qui organisent des activités ouvertes à tous les apprenants, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité ou expression de genre, qu'il leur est possible d'exprimer ouvertement [8], [87]–[89].

3.4.5. Campagnes d'information et partenariats stratégiques

Dans bon nombre de pays, la société civile a acquis une expérience considérable de la prévention de la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire et de la lutte contre ce phénomène. Les responsables politiques d'Amérique latine, d'Amérique du Nord, d'Asie, d'Europe et du Pacifique consultés en vue de la présente étude reconnaissent que les partenariats avec la société civile, en particulier les ONG représentant les LGBTI, contribuent au succès des réponses mises en œuvre pour faire face à la violence homophobe et transphobe à l'école. Ces partenariats ont eu notamment pour objet des initiatives telles que des campagnes d'information sur la diversité sexuelle et en matière de genre, dans le cadre par exemple d'événements comme la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, la création de réseaux de lutte contre le harcèlement auxquels participent des syndicats d'enseignants et des associations d'élèves, des programmes de sensibilisation et de formation à long terme, l'aide à la formulation de politiques de l'éducation, et la mise en place de réponses locales au niveau des districts et des établissements.



La campagne de 2015 intitulée #MyPurpleSchool et menée par l'UNESCO, le PNUD et le programme "Being LGBTI in Asia" a pour but la sensibilisation du grand public sur le harcèlement subi par les personnes LGBTI en milieu scolaire, en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

- En **Chine**, l'ONG Common Language encourage les programmes d'études universitaires inclusifs en soutenant les clubs d'enseignants et d'étudiants où l'on discute de la diversité sexuelle et en matière de genre. En 2015, l'organisation travaillait avec 13 universités de tout le pays et soutenait plus de 30 groupes locaux, principalement des associations d'étudiants organisant des activités d'inclusion des LGBT [8].
- En **Pologne**, Campagne Contre l'Homophobie, une ONG de défense des LGBT, travaille avec des syndicats d'enseignants, des centres de formation pédagogique et des directeurs d'école pour aider les écoles secondaires à planifier, coordonner et suivre leurs programmes et activités contre la discrimination et la violence homophobes et transphobes. Sur la base de ce travail, l'ONG diffuse aussi les pratiques prometteuses auprès de toutes les écoles.
- En **Uruguay**, le Programme national pour l'éducation sexuelle comprend une politique globale de lutte contre la violence et la discrimination homophobes et transphobes. Pour former les enseignants, le secteur de l'éducation s'appuie sur des partenariats entre différents secteurs gouvernementaux et des organisations de la société civile. La formation des enseignants à l'éducation sexuelle est dispensée en partenariat avec des ONG, parmi lesquelles des groupes LGBT, ce qui aide à démystifier les questions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité et l'expression de genre, y compris la violence homophobe et transphobe.

3.4.6. Suivi de la violence et évaluation des réponses

Très rares sont les pays qui collectent systématiquement des données détaillées sur la violence homophobe et transphobe. Les Gouvernements de huit pays – Allemagne (au niveau sous-national), Belgique, Colombie (au niveau de certaines municipalités), États-Unis, France, Mexique, Mongolie et Pays-Bas – suivent directement l'évolution de cette forme de violence en milieu scolaire. Dans six autres pays – Australie, Canada, Irlande, Malte, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni – les autorités ont exploité des données collectées par des instituts de recherche et des ONG.

- En **Colombie**, le Ministère de l'éducation du district de Bogotá a réalisé des enquêtes sur la violence homophobe et transphobe dans les écoles secondaires en 2006, 2011 et 2013. Lors de ces études à grande échelle, il a été possible de collecter les réponses à un questionnaire de 118 000 élèves (lors de la dernière édition) de 10 à 15 ans (des classes de la 6ème à la 11ème année), ce qui a permis de constituer des échantillons aléatoires et d'obtenir des résultats très fiables [90].
- Au **Pérou**, le SiseVe est un système qui offre au secteur de l'éducation la possibilité d'enregistrer facilement les cas de violence, de répondre à ces incidents, de venir en aide aux victimes, de suivre l'évolution des réponses à la violence, et de clore les dossiers lorsqu'il est établi que le bien-être des élèves s'est amélioré. Ce système englobe explicitement la violence homophobe et transphobe [91].

Indicateurs de suivi de la violence à l'école

L'étude mondiale a notamment passé en revue les indicateurs utilisés pour suivre l'évolution de la nature, de la prévalence et de l'impact de la violence en milieu scolaire et les réponses du secteur de l'éducation. Ses auteurs ont examiné 437 indicateurs utilisés par des institutions gouvernementales, des instituts de recherche, des organismes des Nations Unies, des ONG et d'autres organisations dans quelque 114 pays et territoires. La plupart de ces indicateurs ont trait à la violence en général et ceux qui portent sur la violence en milieu scolaire fondée sur le genre sont le plus souvent axés sur les violences sexuelles dont sont victimes les filles.



On m'a dit que je faisais honte à ma société et à ma religion. Je fais des cauchemars sans arrêt et je souffre de dépression.

Nora, 25 ans, Moyen-Orient, lesbienne.

Sur les 120 indicateurs de la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou expression de genre qui ont été identifiés, presque tous sont utilisés par des instituts de recherche et des ONG, et cela dans un nombre limité de pays. Les ONG collectent souvent des données à l'aide d'enquêtes réalisées hors des écoles, par exemple en ligne. La collecte de données se heurte, entre autres obstacles, à certaines lois interdisant aux chercheurs d'interroger les jeunes mineurs sur leur orientation sexuelle et de leur identité de genre, ou érigeant en infraction pénale l'identité ou le comportement des personnes LGBTI, et aux mesures indispensables pour garantir l'anonymat et la confidentialité. Ces obstacles contribuent à la pénurie de données qui, à son tour, participe à l'occultation du problème et à la réponse limitée du secteur de l'éducation au problème.

Trois pays seulement – États-Unis, Pays-Bas et Royaume-Uni – ont procédé à des évaluations à relativement grande échelle des programmes visant à prévenir et combattre la violence homophobe et transphobe dans le secteur de l'éducation, en vue d'en mesurer l'efficacité et l'impact. Dans d'autres pays, des évaluations d'interventions de faible envergure ont été réalisées par des ONG ou des instituts de recherche, mais elles n'ont pas livré de données suffisamment solides pour éclairer une extension de ces interventions.

- Au **Royaume-Uni**, le Government Equalities Office a commandé en 2014 une étude visant à déterminer quelles étaient les réponses les plus efficaces du secteur de l'éducation face au harcèlement homophobe et transphobe. Les chercheurs ont examiné les lois et politiques en vigueur, interrogé des enseignants et d'autres membres du personnel éducatif participant à la mise en œuvre des réponses au harcèlement, et réalisé des études de cas dans quatre établissements scolaires [92].

4. RECOMMENDATIONS

4. RECOMMANDATIONS

Les présentes recommandations sont axées sur les mesures stratégiques et pratiques propres à développer et renforcer des réponses efficaces et globales du secteur de l'éducation face à la violence homophobe et transphobe. Elles tiennent compte des spécificités de différents contextes juridiques et socioculturels en ce qui concerne l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

4.1. Suivi systématique de la violence

Suivre systématiquement l'évolution de la prévalence de la violence en milieu scolaire, y compris la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre

Plus particulièrement :

- Mettre à profit les instruments de collecte régulière des données existants qui comportent déjà des questions sur l'environnement et la sécurité scolaires, par exemple les enquêtes menées dans les écoles par le secteur de l'éducation, les mécanismes de soumission de rapports sur les cas de violence, les enquêtes régionales et internationales telles que l'enquête mondiale sur la santé des écoliers et l'enquête transnationale sur les comportements sanitaires des enfants d'âge scolaire.
- S'assurer que ces instruments comprennent des indicateurs et des questions appropriés et sensibles concernant la violence homophobe et transphobe et que les données sont ventilées par âge, sexe, orientation sexuelle et identité ou expression de genre, de façon à déterminer la prévalence et la nature de la violence à laquelle sont confrontés différentes catégories d'élèves LGBTI.
- Adapter la terminologie au contexte, en particulier dans les pays où les rapports entre personnes de même sexe sont interdits par la loi.
- Examiner les données pertinentes et fiables collectées à la faveur d'études spécifiques par les ONG et les instituts de recherche.

4.2 Politiques éducatives globales à l'échelle nationale et au niveau des écoles

Mettre en place des politiques globales à l'échelle nationale et dans les établissements afin de prévenir et combattre la violence en milieu scolaire, y compris la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre

Plus particulièrement :

- S'assurer que les politiques s'appuient sur des données factuelles et mentionnent expressément les élèves particulièrement exposés à la violence, notamment les élèves dont l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre sont perçues comme s'écartant de la « norme ».

- Intégrer les questions relatives à la violence homophobe et transphobe dans les éventuelles politiques du secteur de l'éducation sur la violence, le harcèlement, la sécurité à l'école, l'éducation inclusive et la lutte contre la discrimination.
- Formuler les politiques en utilisant une terminologie culturellement adaptée dans les pays où la diversité sexuelle et en matière de genre est une question sensible, par exemple, en parlant « d'élèves dont l'expression n'est pas conforme aux normes ou stéréotypes concernant le genre » plutôt que d'élèves LGBTI.
- Associer les élèves, en particulier les élèves LGBTI, à l'élaboration des politiques, en collaborant notamment avec les organisations de la société civile qui représentent les individus et élèves LGBTI ou travaillent à des questions touchant l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre.

4.3 Programmes scolaires et matériels pédagogiques inclusifs

S'assurer du caractère inclusif des programmes scolaires et des matériels pédagogiques

Plus particulièrement :

- Offrir à tous les élèves l'accès à des informations exactes et exemptes de jugements sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre.
- Inclure l'éducation contre la discrimination et pour le respect de tous dans les programmes de tous les niveaux du système éducatif, dès le plus jeune âge.
- Veiller à ce que les programmes scolaires et les matériels pédagogiques reposent sur des données factuelles et soient inclusifs en ce qui concerne l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, y compris leur représentation dans les textes et les illustrations, et supprimer ou éviter les contenus inexacts ou stigmatisants dans ces programmes et ces matériels. Dans les contextes où il est difficile de mentionner la diversité sexuelle et en matière de genre dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques, il demeure possible d'aborder des questions telles que les définitions de la masculinité et de la féminité, les rôles et les stéréotypes liés aux genres et leurs effets potentiellement négatifs pour les individus et la société.
- Identifier et utiliser dans les programmes scolaires des points d'entrée appropriés qui aident les élèves à comprendre les questions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre de manière adaptée à leur âge et sensible aux spécificités culturelles, par exemple dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, de l'enseignement des droits de l'homme ou de l'instruction civique, des cours d'histoire et de politique, de langue, de littérature et d'art, et de l'éducation à la santé, personnelle et sexuelle.

4.4. Soutien à la formation des enseignants et autres membres du personnel scolaire

Assurer la formation et l'encadrement des enseignants et autres membres du personnel éducatif et scolaire afin qu'ils puissent prévenir et combattre la violence en milieu scolaire, y compris la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre

Plus particulièrement :

- Mettre à profit les formations initiale et continue des enseignants pour les familiariser avec les contenus relatifs à l'orientation sexuelle et l'identité de genre figurant dans les programmes scolaires, de préférence selon une approche participative de la formation qui leur permette de

réfléchir à leurs valeurs, attitudes, langage et comportement personnels. Dans les contextes où il est difficile de mentionner la diversité sexuelle et en matière de genre, la formation des enseignants peut être centrée sur des questions telles que les définitions de la masculinité et de la féminité, les rôles et les stéréotypes liés aux genres et leurs effets potentiellement négatifs pour les individus et la société.

- Veiller à ce que les enseignants et les autres membres du personnel scolaire et éducatif reçoivent une formation qui leur permette de faire face à la violence, en particulier le harcèlement, en milieu scolaire. Il leur faut notamment acquérir les connaissances, les attitudes et les compétences nécessaires pour identifier les incidents marqués par la violence, y compris la violence homophobe et transphobe, et les faire cesser immédiatement, rendre compte de ces incidents aux autorités compétentes en utilisant les mécanismes et procédures en place, et écouter les élèves qui sont victimes ou témoins de la violence homophobe et transphobe et leur apporter un soutien, soit directement, soit en les orientant vers le personnel scolaire compétent ou des services extérieurs.

4.5. Environnements scolaires sûrs, inclusifs et bienveillants

Faire en sorte que les écoles offrent un environnement pleinement inclusif et apportent leur soutien aux élèves victimes de la violence, y compris la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, ainsi qu'à leurs familles

- Diffuser la politique de l'école en matière de sécurité et d'inclusion dans l'ensemble de l'établissement et s'assurer que les responsables de l'école en contrôlent la bonne application.
- Mettre en place des mécanismes et des procédures efficaces de signalement de tout incident violent, qui soient accessibles au sein de l'école et, le cas échéant, hors de l'établissement, par exemple, sous forme de services d'assistance téléphonique ou de mécanismes de signalement sur l'Internet garantissant le respect de la vie privée et de la confidentialité.
- Veiller à ce que les mécanismes de signalement décrivent les incidents violents liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre de manière culturellement adaptée, de façon que les faits soient rapportés comme il convient.
- Adopter des règlements ou modifier ceux qui sont en vigueur de façon à promouvoir l'inclusion des élèves transgenres, par exemple, en faisant respecter les choix de ces élèves concernant leur nom, leur habillement et leur apparence extérieure, en instituant des procédures de nature à préserver l'intimité des élèves qui font une transition de genre pendant leurs études scolaires et la confidentialité de la situation des élèves intersexués.
- Faire en sorte que les élèves victimes de la violence puissent signaler les incidents en toute confiance, sans être forcés à révéler leur orientation sexuelle ou leur identité de genre et sans se sentir jugés.
- Faire en sorte que les élèves affectés par la violence homophobe et transphobe, y compris ceux qui en sont les cibles ou les spectateurs et leurs familles, aient accès à un soutien approprié ou soient orientés vers du personnel dûment formé.
- S'assurer qu'un soutien est aussi proposé aux auteurs d'actes de violence homophobe et transphobe, afin qu'ils comprennent les raisons de leurs attitudes et de leurs comportements et puissent les changer.
- Encourager les réseaux de soutien mutuel entre élèves.

4.6. Campagnes d'information et partenariats avec la société civile

Assurer l'accès à des informations exactes et exemptes de jugements sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre dans les établissements d'enseignement, au moyen de campagnes d'information et de partenariats avec la société civile et l'ensemble de la communauté scolaire

Plus particulièrement :

- S'assurer que les établissements d'enseignement fournissent des informations exactes, adaptées à l'âge des élèves et reposant sur des données factuelles sur la diversité sexuelle et en matière de genre, par exemple par des campagnes d'information, sous forme notamment d'affiches, de dépliants et de films. De telles campagnes peuvent souvent venir compléter les informations pertinentes incluses dans les programmes scolaires officiels.
- Encourager la participation d'un large éventail d'acteurs à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des activités visant à prévenir et combattre la violence, notamment la violence homophobe et transphobe :
 - parents et associations de parents, syndicats d'enseignants, organisations d'élèves ;
 - organisations de la société civile qui possèdent une expertise fondée sur des données factuelles et sont prêtes à travailler avec le secteur de l'éducation en vue de faire face à la violence homophobe et transphobe, y compris les ONG qui représentent les personnes LGBTI, les ONG de jeunesse, et celles qui travaillent sur les droits de l'homme, la santé sexuelle et de la reproduction, ou le genre. Dans certains pays, ces organisations ont déjà acquis une expérience de la réponse à la violence en milieu scolaire, notamment la violence homophobe et transphobe.
- Établir des partenariats avec d'autres secteurs qui jouent un rôle dans la prévention de la violence à l'école et la lutte contre ce phénomène, par exemple, les services sanitaires et sociaux.

57

4.7. Évaluation des réponses du secteur de l'éducation face à la violence

Évaluer l'efficacité, l'efficacit  et l'impact des r ponses du secteur de l' ducation face   la violence, y compris la violence fond e sur l'orientation sexuelle et l'identit  ou l'expression de genre

Plus particul rement :

- Veiller   ce que les programmes et les interventions soient tous  valu s   intervalles r guliers pour d terminer s'ils fonctionnent ou non.
-  valuer l'efficacit , l'efficacit  et l'impact des r ponses du secteur de l' ducation face   la violence, notamment leur caract re global. Cela implique, par exemple, d' valuer la mani re dont les programmes sont ex cut s, l'efficacit  de la formation et de l'application des programmes scolaires, le degr  d'utilisation des m canismes existants, le rapport co t-efficacit  des interventions, et leur impact sur la pr vention de la violence   l' cole et sur les r ponses apport es   ce ph nom ne.
- Dans les pays o  la r ponse du secteur de l' ducation a  t  limit e, on pourra proc der   un diagnostic initial de la situation, des besoins prioritaires et des possibilit s de mettre en  uvre les  l ments d'une r ponse globale. On disposera ainsi de donn es de d part par rapport auxquelles mesurer les progr s accomplis et l'impact de la r ponse.

5. BIBLIOGRAPHIE

5. BIBLIOGRAPHIE

- [1] UNESCO (2012). Réponses du secteur de l'éducation au harcèlement homophobe. In : *Politiques rationnelles et bonnes pratiques en matière d'éducation au VIH et à la santé*, Brochure 8. Paris (France) : UNESCO.
- [2] UNESCO (2014). *Enseigner le respect pour tous – Guide de mise en œuvre*. Paris: UNESCO.
- [3] E. Fraser et K. Fancy (2015). *Global Guidance on Addressing School-Related Gender-Based Violence*. UNESCO.
- [4] Libres et égaux Nations Unies pour l'égalité des LGBT. *Note d'information : Intersexe*. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.
- [5] UNICEF (2014). *Cachée sous nos yeux. Une analyse statistique de la violence envers les enfants*. UNICEF.
- [6] P. S. Pinheiro (2006). *World Report on Violence Against Children*. Genève (Suisse) : Organisation des Nations Unies.
- [7] D. A. Wolfe et D. Chiodo (2008). *Sexual harassment and related behaviours reported among youth from grade 9 to grade 11*. CAMH Centre for Prevention Science.
- [8] UNESCO (2015). *From Insult to Inclusion: Asia-Pacific report on school bullying, violence and discrimination on the basis of sexual orientation and gender identity*. Paris ; Bangkok : UNESCO.
- [9] M. F. G. Lucassen, T. C. Clark et E. Moselen (2014). *Youth'12 The Health and Wellbeing of Secondary School Students in New Zealand: Results for Young People Attracted to the Same Sex or Both Sexes*. Auckland : Université d'Auckland.
- [10] E. Roland et G. Auestad (2009). *Seksuell orientering og mobbing*. Stavanger : Senter for Atferdsforskning.
- [11] Çavaria (2013). *National Report on Homophobic Attitudes and Stereotypes among Young People in Belgium*. NISO Project.
- [12] A. Park et F. Halawi (2015). *Lack of Equal Treatment and Access to Equal Opportunity for LGTBQ People in the United States: Submission to the United Nations Universal Periodic Review of United States of America*. Los Angeles : The Williams Institute.
- [13] E. Formby (2013). *The impact of homophobic and transphobic bullying on education and employment: A European survey 2013*. Sheffield : IGLYO ; Université de Sheffield Hallam.
- [14] J. Kosciw, E. A. Greytak, N. A. Palmer et M. J. Boesen (2014). *The 2013 National School Climate Survey: The experiences of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Youth in Our Nation's Schools*. New York : Gay, Lesbian & Straight Education Network.
- [15] UNESCO (2014). *Bullying targeting secondary school students who are or are perceived to be transgender or same-sex attracted: Types, prevalence, impact, motivation and preventive measures in 5 provinces of Thailand*. Bangkok : Université Mahidol ; Plan International Thailand ; Bureau de l'UNESCO à Bangkok.

- [16] METRO (2014). *Youth Chances Survey of 16-25 year olds: First Reference Report*. Londres: METRO Youth Chances.
- [17] PNUD (2013). *Informe sobre la situación de los derechos humanos de las mujeres trans en El Salvador*. San Salvador (El Salvador) : PNUD ; Procuraduría para la Defensa de los Derechos Humanos.
- [18] E. Smith, T. Jones, R. Ward, J. Dixon, A. Mitchell et L. Hillier (2014). *From Blues to Rainbows: The mental health and well-being of gender diverse and transgender young people in Australia*. Melbourne : Université de La Trobe ; Université de Nouvelle-Angleterre.
- [19] T. Jones et L. Hillier (2013). Comparing trans-spectrum and same-sex-attracted youth in Australia: Increased risks, increased activisms. *Journal of LGBT Youth*, vol. 10, n° 4, pp. 287-307.
- [20] UNESCO. Source: Rapport national de la Namibie.
- [21] M. V. L. Badgett, S. Nezhad, K. Waaldijk et Y. V. D. M. Rodgers (2014). *The Relationship between LGBT Inclusion and Economic Development: An Analysis of Emerging Economies*. USAID ; the Williams Institute.
- [22] Secrétaire à l'éducation des États-Unis (2011). *White House Summit on Bully Prevention Conference Materials*. Secrétaire à l'éducation des États-Unis, p. 104.
- [23] UNICEF (2012). *Tackling Violence in Schools: A global perspective Bridging the gap between standards and practice*. New York : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants.
- [24] C. Taylor et T. Peter (2011). *Every Class in Every School: Final Report on the First National Climate Survey on Homophobia, Biphobia and Transphobia in Canadian Schools*. Toronto (Ontario) : EGALÉ Canada Human Rights Trust.
- [25] M. Schoonacker et E. Dumon (2009). *WELEBI: Onderzoek naar het mentaal en sociaal welbevinden van lesbische en biseksuele meisjes* [Online]. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.jeugdonderzoeksplatform.be/nl/databank-jeugdonderzoek/welebi-onderzoek-naar-het-mentaal-en-sociaal-welbevinden-van-lesbische-en-biseksuele-meisjes>. [Consulté le 17 novembre 2015]
- [26] L. Kuyper (2015). *Young people and sexual orientation: Summary and discussion*. The Dutch Institute for Social Research.
- [27] M. Makuchowska et M. Pawłęga (2012). *Situation of LGBT Persons in Poland: 2010 and 2011 Report*. Varsovie: Kampania Przeciw Homofobii.
- [28] W. B. Bostwick, I. Meyer, F. Aranda, S. Russell, T. Hughes, M. Birkett et B. Mustanski (2014). Mental health and suicidality among racially/ethnically diverse sexual minority youths. *American Journal of Public Health*, vol. 104, n° 6, pp. 1129-1136.
- [29] Committee on LGBT Health Issues and Research Gaps and Opportunities (2011). *The Health of Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender People: Building a Foundation for Better Understanding*. Washington : National Academies Press (États-Unis).
- [30] Youth Coalition, COJESS México et Eneache (2012). *Primera encuesta nacional sobre bullying homofóbico* [Online]. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.enehache.com/EncuestaBullying/Bullying homofobico-1.pdf](http://www.enehache.com/EncuestaBullying/Bullying%20homofobico-1.pdf). [Consulté le 23 novembre 2015]
- [31] S. K. Choi, B. D. M. Wilson, J. Shelton et G. Gates (2015). *Serving our Youth 2015: The Needs and Experiences of Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender and Questioning Youth Experiencing Homelessness*. Los Angeles : The Williams Institute ; True Colors Fund.

- [32] CDC (2011). *Sexual Identity, Sex of Sexual Contacts, and Health-Risk Behaviors Among Students in Grades 9-12: Youth Risk Behavior Surveillance, Selected Sites, United States, 2007-2009*. Division of Adolescent and School Health, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion.
- [33] Concern Worldwide (2010). *National Study on School-Related Gender-Based Violence in Sierra Leone: Final Report*. Concern Worldwide ; CRS ; IBIS ; Plan International.
- [34] F. Leach, M. Dunne et F. Salvi (2014). *School-Related Gender based Violence: A global review of current issues and approaches in policy, programming and implementation responses to School-Related Gender-Based Violence (SRGBV) for the Education Sector*. UNESCO.
- [35] S. Bloom, J. Levy, N. Karim, L. Stefanik, M. Kincaid, D. Bartel et K. Grimes (2014). *Guidance for Gender Based Violence (GBV) Monitoring and Mitigation within Non-GBV Focused Sectoral Programming*. CARE USA.
- [36] UNESCO (2015). *Asia-Pacific Consultation on School Bullying based on Sexual Orientation and Gender Identity / Expression - Meeting Report*. Bangkok (Thaïlande) : UNESCO.
- [37] J. Takács (2006). *Social exclusion of young lesbian, gay, bisexual and transgender (LGBT) people in Europe*. Bruxelles : ILGA Europe ; IGLYO.
- [38] L. Hillier, T. Jones, M. Monagle, N. Overton, L. Gahan, J. Blackman et A. Mitchell (2010). *Writing Themselves In 3: The third national study on the sexual health and wellbeing of same sex attracted and gender questioning young people*. Melbourne : Australian Research Centre in Sex, Health and Society, Université de La Trobe.
- [39] FRA (2014). *EU LGBT survey: Main results*. Luxembourg : Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.
- [40] PNUD et the Williams Institute (2014). *Surveying Nepal's Sexual and Gender Minorities: An Inclusive Approach - Executive Summary*. Bangkok : PNUD.
- [41] UNESCO (2015). *Gender, diversity and violence in schools in five countries in Southern Africa: Botswana, Lesotho, Namibia, South Africa, Swaziland (projet)*. UNESCO.
- [42] GLN (2011). *Homophobia in Schools in Pietermaritzburg*. Afrique du Sud : Gay and Lesbian Network.
- [43] Inochi Resupekuto Howaito Ribon Kyanpen (2014). *Findings from 2013 Survey on LGBT students' School Experience*. Tokyo : EndoMameta.
- [44] N. Collet (2010). *Hong Kong NGO fights homophobia in schools*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.fridae.asia/gay-news/2010/08/13/10223.hong-kong-ngo_ghts-homophobia-in-schools. [Consulté le 12 août 2015]
- [45] CNDH de la Mongolie (2013). *12th Report on Human Rights and Freedoms in Mongolia*. Oulan-Bator : Commission nationale des droits de l'homme de la Mongolie.
- [46] M. Teychenné (2013). *Discriminations LGBT-phobes à l'école – État des lieux et recommandations : Rapport de Michel Teychenné à Monsieur le Ministre de l'éducation nationale*. Paris : Ministre de l'éducation nationale.
- [47] P. Mayock, A. Bryan, N. Carr et K. Kitching (2009). *Supporting LGBT Lives: A Study of the Mental Health and Well-being of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender People*. Dublin : GLEN, ;BeLonGTo ; Health Service Executive's National Office for Suicide Prevention (NOSP).

- [48] FRA (2013). *Enquête LGBT dans l'UE. Enquête sur les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres dans l'Union européenne : Les résultats en bref*. Vienne (Autriche) : Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.
- [49] NUS (2014). *Education Beyond the Straight and Narrow: LGBT student's experience in higher education*. National Union of Students.
- [50] METRO (2014). *Youth Chances Summary of First Findings : The Experiences of LGBTQ Young People in England*. Londres : METRO Youth Chances.
- [51] A. Guasp (2012). *The School Report: The experiences of gay young people in Britain's schools in 2012*. Cambridge : Stonewall UK ; Centre for Family Research - Université de Cambridge.
- [52] SETA ry (2011). *FINLAND: The Human Rights status of Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender and Intersex People: Submission to the United Nations Human Rights Council for its Universal periodic Review of Finland (13th Session, 2012)*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.sateenkaariperheet.fi/userfiles/documents/UPR_review_-_Human_Rights_status_of_Lesbian_Gay_Bisexual_Transgender_and_Intersex_People_-_Sateenkaariperheet_-_Seta_-_Trasek_211111.pdf. [Consulté le 13 novembre 2015]
- [53] V. Yılmaz et İ. Göçmen (2015). Summary Results of the Social and Economic Problems of Lesbian, Gay, Bisexual and Transsexual (LGBT) Individuals in Turkey. *Research and policy on Turkey*, vol. IV, n° 6, pp. 97-105.
- [54] UNICEF (2015). *Investigating the Prevalence and Impact of Peer Abuse (Bullying) on The Development of Jamaica's Children*. Kingston : UNICEF.
- [55] Sentiido (2014). *El bullying por homofobia debe salir del clóset*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : <http://sentiido.com/el-bullying-por-homofobia-debe-salir-del-closet/>. [Consulté le 14 août 2015]
- [56] C. F. Cáceres, A. Silva-Sansebastian, X. Slazaar, J. Cuadros, F. Olivos et E. Segura (2011). *Estudio a través de internet sobre "bullying" y sus manifestaciones homofóbicas en escuelas de Chile, Guatemala, México y Perú, y su impacto en la salud de jóvenes varones entre 18 y 24 años: Informe Final*. Lima : Instituto de Estudios en Salud, Sexualidad y Desarrollo.
- [57] M. E. Ferreyra. Gender Identity and Extreme Poverty. In : *Urgency Required: Gay and Lesbian Rights are Human Rights*, I. Dubel et A. Hielkema, Eds. Humanist Institute for Cooperation with Developing Countries (Hivos), 2010, p. 290.
- [58] UNICEF (2011). *La Voz de los Niños, Niñas y Adolescentes y Discriminación*. UNICEF.
- [59] E. S. Alba, Y. Herrera et B. Freire (2013). *Informe sobre la situación de los derechos humanos de las poblaciones LGBTI*. Équateur : Fundación Ecuatoriana Equidad.
- [60] R. L. Stotzer (2010). Sexual Orientation-Based Hate Crimes on Campus: The Impact of Policy on Reporting Rates. *Sexuality Research and Social Policy*, vol. 7, n° 3, pp. 147-154.
- [61] R. G. Russo (2006). The Extent of Public Education Nondiscrimination Policy Protections for Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Students: A National Study. *Urban Education*, vol. 41, n° 2, pp. 115-150.
- [62] Ministère de la Justice (2009). *Politique québécoise de lutte contre l'homophobie*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.justice.gouv.qc.ca/english/ministere/dossiers/homophobie/homophobie-a.htm#policy>. [Consulté le 14 juillet 2015]
- [63] J. Veale, E. Saewyc, H. Frohard-Dourlent, S. Dobson, B. Clark et le Groupe de recherche de l'enquête canadienne sur la santé des jeunes trans (2015). *Être en sécurité, être soi-même: Résultats de l'enquête canadienne sur la santé des jeunes trans*. Vancouver

(Colombie britannique) : Stigma and Resilience Among Vulnerable Youth Centre, École de sciences infirmières, Université de la Colombie-Britannique.

- [64] EGALE Canada (2011). Résumé de *Chaque classe dans chaque école : rapport final d'Égale sur l'homophobie, la biphobie et la transphobie dans les écoles canadiennes*. Toronto.
- [65] I. Meyer (2011). *Statement of Ilan H. Meyer, Ph.D. Before The United States Commission on Civil Rights Briefing on Peer-To-Peer Violence And Bullying: Examining The Federal Response May 13, 2011*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : <http://williamsinstitute.law.ucla.edu/research/safe-schools-and-youth/meyer-usccr-testimony-may2011/>. [Consulté le 15 juillet 2015]
- [66] C. Symons, G. O. Sullivan, M. B. Andersen et R. C. J. Polman (2014). *The Impact of Homophobic Bullying during Sport and Physical Education Participation on Same-Sex-Attracted and Gender-Diverse Young Australians' Depression and Anxiety Levels': The Equal Play Study*. College of Sport and Exercise Science, Université de Victoria ; Institute for Sport, Exercise and Active Living.
- [67] ONU (2015). *Résolution A/RES/70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1. [Consulté le 22 décembre 2015]
- [68] Comité des droits de l'enfant (2003). *La santé et le développement de l'adolescent dans le contexte de la Convention relative aux droits de l'enfant : Observation générale n° 4 (2003)*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G03/427/25/PDF/G0342725.pdf?OpenElement>. [Consulté le 12 août 2015]
- [69] J. F. Richard, B. H. Schneider et P. Mallet (2012). Revisiting the whole-school approach to bullying: Really looking at the whole school. *School Psychology International*, vol. 33, n° 3, pp. 263-284.
- [70] A. M. Mitchell, M. Gray, K. Green et K. Beninger (2014). *What works in tackling homophobic, biphobic and transphobic (HBT) bullying among and young people? Evidence review and typology of initiatives*. Londres : Government Equalities Office.
- [71] FRA (2016). *Professionally speaking: challenges to achieving equality for LGBT people*. Vienne (Autriche) : Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.
- [72] MoEE (2015). *Trans, Gender Variant and Intersex Students in Schools: Policy*. La Valette (Malte) : Ministère de l'éducation et du travail, p. 24.
- [73] Ministère de l'éducation (2015). *Sexuality Education: A guide for principals, boards of trustees, and teachers*. Wellington (Nouvelle-Zélande) : Ministère de l'éducation.
- [74] Gouvernement de la Suède (2010). *Suivi de la Recommandation CM/Rec(2010)05*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/hrpolicy/Others_issues/LGBT/Questionnaire/LGBT_Sweden.pdf. [Consulté le 12 février 2016]
- [75] Assemblée générale des Nations Unies (2010). *Rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation, A/65/162*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N10/462/14/PDF/N1046214.pdf?OpenElement>. [Consulté le 20 janvier 2016]
- [76] OMS (2010). *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe : Un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé et les spécialistes*. Cologne : OMS Bureau régional pour l'Europe ; BZgA.

- [77] UNESCO (2009). *International Technical Guidance on Sexuality Education: An Evidence-informed Approach for Schools, Teachers and Health Educators*. France : UNESCO.
- [78] OMS (2011). *Standards for Sexuality Education in Europe: Guidance for Implementation*. OMS Bureau régional pour l'Europe ; BZgA.
- [79] IGLYO (2014). *The impact of homophobic and transphobic bullying on education and employment: Advocacy Recommendations*. Bruxelles : International Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender and Queer Youth and Student Organisation.
- [80] GALE (2012). *GALE Toolkit Working with Schools 1.0: Tools for school consultants, principals, teachers, students and parents to integrate adequate attention of lesbian, gay, bisexual and transgender topics in curricula and school policies*. Amsterdam : Global Alliance for LGBT Education.
- [81] GLSEN (2012). *Ready, Set, Respect! GLSEN's Elementary School Toolkit*. New York : Gay, Lesbian & Straight Education Network.
- [82] MECC (2014). *Best practices from The Netherlands: OHCHR request as follow up to Res. 27 /32 (Human rights, sexual orientation and gender identity)*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016801e8db8>. [Consulté le 14 septembre 2015].
- [83] Blue Diamond Society (2013). *BDS Toolkit Working with Schools 1.0 Tools for school consultants, principals, teachers, students and parents to integrate adequate attention of lesbian, gay, bisexual and transgender topics in curricula and school policies*. Katmandou : Blue Diamond Society.
- [84] The Swedish National Board for Youth Affairs (2012). *About LGBT youth: Health*. Stockholm.
- [85] INADI (2014). *Derecho al Trabajo sin Discriminación Documentos Temáticos Hacia el paradigma de la igualdad de oportunidades*. Buenos Aires : Instituto Nacional contra la Discriminación, la Xenofobia y el Racismo.
- [86] UK Equalities Office (2015). *Stop Online Abuse*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.stoponlineabuse.org.uk/>. [Consulté le 12 septembre 2015].
- [87] M. G. F. Worthen (2014). The Interactive Impacts of High School Gay-Straight Alliances (GSAs) on College Student Attitudes Toward LGBT Individuals: An Investigation of High School Characteristics. *Journal of Homosexuality*, vol. 61, n° 2, pp. 217-50.
- [88] G.-J. Edelenbosch, M. Emmen et M. Ricardo. *Gay-Straight Alliances at Secondary Schools*. Amsterdam.
- [89] E. M. Saewyc, C. Konishi, H. A. Rose et Y. Homma (2014). School-based strategies to reduce suicidal ideation, suicide attempts, and discrimination among sexual minority and heterosexual adolescents in Western Canada. *International Journal of Child, Youth and Families Studies*, vol. 5, n° 1, pp. 89-112.
- [90] SED (2013). *Educación para la ciudadanía y la convivencia: Encuesta de Clima Escolar y Victimización, 2013*. Bogota : Secretaría de Educación del Distrito Secretaría Distrital de Cultura, Recreación y Deporte, Observatorio de culturas.
- [91] Ministerio de Educación. *SiseVe: Contra la Violencia escolar*. [Online]. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.siseve.pe/>. [Consulté le 9 octobre 2015]
- [92] M. Mitchell, M. Gray et K. Beninger (2014). *Tackling homophobic, biphobic and transphobic bullying among school-age children and young people: Findings from a mixed method study of teachers, other providers and pupils*. Londres : Government Equalities Office.

Aucun pays ne peut offrir une éducation de qualité de manière inclusive et équitable si les élèves sont victimes de discrimination ou de violences en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre réelles ou supposées – une forme de violence souvent appelée « violence homophobe et transphobe » et qui est fortement répandue dans tous les contextes éducatifs de nombreux pays.

Le présent rapport propose une synthèse des principales conclusions de l'étude mondiale – faisant le point des données les plus récentes sur la nature, la prévalence et l'impact de la violence homophobe et transphobe, ainsi que sur les mesures qui sont prises aujourd'hui pour faire face à cette violence en milieu scolaire, dans le monde entier. Il vise aussi à offrir aux acteurs du secteur de l'éducation un cadre pour la planification et la mise en œuvre de réponses efficaces dans le contexte des efforts pour prévenir et combattre la violence à l'école en général.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation